



Municipalité de
Lavey-Morcles

PRÉAVIS MUNICIPAL

Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2016



Lavey, le 13 mars 2017

Table des matières

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	5
Autorités	5
Conseil communal	5
<i>Bureau du Conseil</i>	5
<i>Préavis 2016</i>	6
<i>Votations</i>	7
Municipalité.....	14
<i>Organisation (1^{er} semestre 2016)</i>	14
<i>Organisation (2^e semestre 2016)</i>	15
<i>Séances</i>	16
<i>Réunions des syndicats</i>	16
<i>Délégation de compétences</i>	17
<i>Collaboration régionale</i>	18
<i>Relations avec la Préfecture</i>	18
<i>Relations avec l'armée</i>	18
<i>Commissions de la Municipalité</i>	19
<i>Réception – cérémonie civique</i>	20
<i>Réception – nouveaux habitants</i>	20
<i>Bourgeoisie</i>	20
Administration	21
Service du personnel	21
Affaires culturelles et loisirs.....	22
Sociétés locales.....	22
Tourisme	23
Le couvert villageois	23
Taxe de séjour.....	24
Site internet.....	25
Taxe sur les divertissements.....	25
FINANCES	26
Comptabilité générale	26
Budget.....	26
Marge d'autofinancement.....	27
Bénéfice	27
Liquidités.....	28
Endettement.....	28
Endettement par habitant	29
Investissements et ouvrages réalisés de 2012 à 2016.....	29
Péréquation financière	30
DOMAINES ET BÂTIMENTS	31
Forêts	31
Dégâts aux forêts.....	31
Marché des bois.....	32
Exploitation en 2016.....	33
Sylviculture et plantations	34
Subventions	34
LPNMS (loi sur la protection de la nature des monuments et des sites).....	34
Gestion des forêts de Lavey-Morcles	35
Synthèse financière des travaux forestiers.....	35
<i>Chalets</i>	36
<i>Chemins pédestres</i>	37
<i>Concept Bois Noir</i>	37

Bâtiments	38
<i>Salle polyvalente</i>	38
<i>Collège</i>	38
Travaux	38
Service de l'urbanisme	38
Police des constructions	39
<i>Synthèse des constructions</i> :	39
Travaux et aménagement du territoire	40
<i>Mise en place d'un Système d'Information du Territoire (SIT)</i>	40
Routes	41
Parcs, promenades et cimetière	41
Ordures ménagères et décharges	41
Gestion des déchets	41
<i>Frais et recettes pour l'année 2016 (ordures ménagères et déchèterie)</i>	42
<i>Évolution des coûts et des recettes</i>	43
<i>Simulation de l'introduction de la taxe</i>	44
Ordures ménagères	44
Ramassage communal	44
Récupération à la STEP	44
Évolution des quantités acheminées à la SATOM	45
Récupération du verre	45
Récupération du papier	45
Réseau d'égouts et épuration	45
STEP de Lavey-St-Maurice SA	45
<i>Énergie</i>	46
<i>Les débits</i>	47
<i>Débits et pluie 2016 par mois</i>	47
Place de compostage	48
<i>Apports en matières vertes (gazon, branches, etc.)</i>	48
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	49
Écoles	49
Effectifs et personnel (année scolaire 2016/2017)	49
Paroisses et Cultes	50
<i>Convention</i>	50
POLICE	51
Police	51
Signalisation routière	53
Contrôle des habitants	54
Situation de la commune au 31 décembre 2016	54
Service du feu	55
Protection Civile	56
Service social	57
ARASAPE – District d'Aigle et Pays d'en-haut	57
<i>Analyse des heures du réseau Enfants Chablais pour Lavey-Morcles</i> :	58
<i>Intégration</i>	59
SERVICES INDUSTRIELS	60
Service des eaux	60

Plan général d'évacuation des eaux (mise en séparatif)	60
Analyses d'eau	62
Éclairage public.....	62
CONCLUSION	62
DÉCISION.....	63

Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2016

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes et du Règlement du Conseil communal, la Municipalité vous présente son rapport de gestion pour l'année 2016.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Autorités

Conseil communal

Bureau du Conseil

En 2016, le bureau du Conseil communal se présentait comme suit :

1^{er} semestre

Président	M. Pierrick Ansermet
1 ^{er} vice-président	M. Alexander Baran
2 ^e vice-président	M. Claude Rouge
Scrutateurs	Mme Thérèse Défago Mme Josiane Fazzalari
Scrutateurs suppléants	M. Marc-Antoine Loutan M. Antonio Romano
Secrétaire	Mme Monique Balet
Huissière	Mme Chantal Ballif

2^e semestre

Président	M. Claude Rouge
1 ^{er} vice-président	M. Alexander Baran
2 ^e vice-président	M. Pierrick Ansermet
Scrutateurs	Mme Thérèse Défago M. Christophe Echenard
Scrutateurs suppléants	M. Christian Clerc M. Serge Bochatay
Secrétaire	Mme Emilie Gétaz
Huissier	M. Jean-Philippe Degoumois

Préavis 2016

Le Conseil communal a tenu **3 (5)*** séances et a traité les objets suivants :

16 juin

- Accepté le préavis No 01/2016 du 29 mars 2016 concernant le rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2015.

22 septembre

- Accepté le préavis No 02/2016 du 11 juillet 2016 concernant l'octroi d'autorisations générales pour la législature 2016 – 2021.
- Accepté le préavis No 03/2016 du 11 juillet 2016 concernant les plafonds d'endettement et de cautionnement pour la législature 2016 – 2021.
- Accepté le préavis No 04/2016 du 11 juillet 2016 concernant l'arrêté d'imposition pour les années 2017-2018.
- Accepté le préavis No 05/2016 du 28 juillet 2016 concernant la réhabilitation d'un sentier reliant Toveyre aux Planaux.

15 décembre

- Accepté le préavis No 06/2016 du 9 novembre 2016 concernant le projet de budget pour l'année 2017.

L'année 2016 a été spéciale puisqu'elle terminait une législature intense pour les municipaux. De nombreux dossiers ont été traités avec succès durant la législature précédente et des nouveaux attendent les cinq municipaux, dont la motivation est intacte. Les préavis votés en 2016 marquent la clôture d'anciens dossiers et le début d'autres, tout aussi consistants (Plan général d'affectation, aménagement urbain, Rhône 3, nouvelle caserne pour le service du feu, etc). Tous les projets peuvent être abordés sereinement, en raison notamment de l'excellente collaboration entre la Municipalité et le bureau du Conseil communal.

** entre parenthèses = chiffres de l'année 2015*

Votations

L'Assemblée de commune s'est déplacée à 5 (3) reprises afin de se prononcer sur les objets suivants :

28 février : votation fédérale

Objets

Objet 1 :

Couple et famille

Question :

Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage»?

Objet 2 :

Renvoi des étrangers criminels

Question :

Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)»?

Objet 3 :

Denrées alimentaires

Question :

Acceptez-vous l'initiative populaire «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires»?

Objet 4 :

Tunnel du Gothard

Question :

Acceptez-vous la modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard) ?

Bulletins	Objet 1	Objet 2	Objet 3	Objet 4
<i>Commune de Lavey-Morcles</i>				
électeurs inscrits	596	596	596	596
bulletins rentrés	359	360	360	360
blancs (-)	13	4	19	19
nuls (-)	0	0	0	1
valables	346	356	341	340
oui	174	164	146	155
non	172	192	195	185
taux participation	60.23%	60.40%	60.40%	60.40%
<i>Canton de Vaud</i>				
oui	118'458	87'841	110'222	117'681
non	140'531	175'104	143'013	140'830
taux participation	61.82%	61.93%	61.69%	61.82%
	refusé	refusé	refusé	refusé

Élections communales du 28 février 2016 (1^{er} tour)

Conseil communal

Électeurs inscrits	596
Bulletins rentrés	310
Bulletins blancs	4
Bulletins nuls	4
Bulletins valables	302

Répartition des sièges :

PLR Les Libéraux Radicaux – Section Lavey-Morcles	3'919 suffrages	13 sièges
RR Relève Rocanne	3'563 suffrages	12 sièges
GDLM Groupe Démocratique de Lavey-Morcles	1'288 suffrages	5 sièges

Elus :

1. WYDER Johan	177 suffrages	PLR
2. CHESAUX Issa	167 suffrages	PLR
3. LOUTAN Marc-Antoine	163 suffrages	PLR
4. CHESAUX Olivier	163 suffrages	PLR
5. BALLIF Philippe	159 suffrages	RR
6. BERNARD Christian	158 suffrages	PLR
7. CHESAUX Johnny	158 suffrages	PLR
8. TORNAY Julien	157 suffrages	PLR
9. ANSERMET Hervé	152 suffrages	PLR
10. CHESAUX Marianne	152 suffrages	RR
11. CATTIN Pierre	151 suffrages	RR
12. ANSERMET Pierrick	149 suffrages	PLR
13. PONNAZ Yvan	147 suffrages	PLR
14. PIGNAT Camille	144 suffrages	RR
15. DÉFAGO Teresa	144 suffrages	RR
16. CHESAUX Alexandre	142 suffrages	PLR
17. ECHENARD Christophe	141 suffrages	PLR
18. HEITZ Pascal	139 suffrages	RR
19. HAUSWIRTH PASCALE	138 suffrages	RR
20. DA SILVA Mario	136 suffrages	PLR
21. LUTZ Cyril	129 suffrages	RR
22. CLERC Christian	129 suffrages	RR
23. BARAN Alexander	120 suffrages	RR
24. ROMANO Antonio	120 suffrages	RR
25. GYGER Nicholas	119 suffrages	RR
26. DUMAZ Denis	85 suffrages	GDLM
27. REUTER Sébastien	78 suffrages	GDLM
28. BOCHATAY Serge	78 suffrages	GDLM
29. ANSERMET Yvette	64 suffrages	GDLM
30. ROUGE Claude	63 suffrages	GDLM

Municipalité (1^{er} tour)

Électeurs inscrits :	596
Bulletins rentrés	305
Bulletins blancs	6
Bulletins nuls	8
Bulletins valables	297
Majorité absolue	149
Taux de participation :	51,17 %

Élus :	CHESAUX Olivier	203 suffrages	PLR Les Radicaux de Lavey-Morcles
	PONNAZ Yvan	188 suffrages	PLR Les Radicaux de Lavey-Morcles
	DA SILVA Mario	185 suffrages	PLR Les Radicaux de Lavey-Morcles

Élections à la Municipalité du 20 mars 2016 (2^e tour)

- Vu l'article 33 de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP)
- Vu le dépôt de 2 candidatures sur 2 sièges à repourvoir en vue de l'élection de la Municipalité du 20 mars 2016 (2^e tour)

Sont élus tacitement :

RIHS Sonia, RR Relève Rocanne
MORISOD Dominique, RR Relève Rocanne

L'élection de la Municipalité du 20 mars 2016 (2^e tour) est donc annulée.

Élection du Syndic du 17 avril 2016 (1^{er} tour)

- Vu l'article 33 de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP)
- Vu le dépôt d'une candidature en vue de l'élection du Syndic du 17 avril 2016

est élu tacitement :

PONNAZ Yvan, PLR Les Radicaux de Lavey-Morcles

L'élection du Syndic du 17 avril 2016 (1^{er} tour) est donc annulée.

20 mars : Votation cantonale

Objets

Objet 1 :

RIE III

Question :

Acceptez-vous la loi du 29 septembre 2015 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux ?

Bulletins

Objet 1

Commune de Lavey-Morcles

électeurs inscrits	598
bulletins rentrés	181
blancs (-)	1
nuls (-)	0
valables	180
oui	149
non	31
taux participation	30.27%

Canton de Vaud

oui	125'362
non	18'538
taux participation	35.31%
	accepté

5 juin : votation fédérale

Objets

Objet 1 :

Service public

Question :

Acceptez-vous l'initiative populaire «En faveur du service public»?

Objet 2 :

Revenu de base

Question :

Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour un revenu de base inconditionnel»?

Objet 3 :

Financement des transports

Question :

Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour un financement équitable des transports»?

Objet 4 :

Procréation médicalement assistée

Question :

Acceptez-vous la modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)?

Objet 5 :

Loi sur l'asile

Question :

Acceptez-vous la modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi)?

Bulletins	Objet 1	Objet 2	Objet 3	Objet 4	Objet 5
<i>Commune de Lavey-Morcles</i>					
électeurs inscrits	599	599	599	599	599
bulletins rentrés	292	293	291	292	291
blancs (-)	12	3	11	11	5
nuls (-)	0	0	0	0	0
valables	280	290	280	281	286
oui	99	65	80	219	187
non	181	225	200	62	99
taux participation	48.75%	48.91%	48.58%	48.75%	48.58%
<i>Canton de Vaud</i>					
oui	55'594	50'849	46'427	171'322	148'897
non	143'953	155'326	156'563	30'323	53'645
taux participation	48.30%	48.40%	48.30%	48.31%	48.32%
	refusé	refusé	refusé	accepté	accepté

25 septembre : votation fédérale

Objets

Objet 1 :

Économie verte

Question :

Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)»?

Objet 2 :

AVSplus

Question :

Acceptez-vous l'initiative populaire «AVSplus : pour une AVS forte»?

Objet 3 :

Loi sur le renseignement

Question :

Acceptez-vous la loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens) ?

Bulletins	Objet 1	Objet 2	Objet 3
<i>Commune de Lavey-Morcles</i>			
électeurs inscrits	606	606	606
bulletins rentrés	270	272	270
blancs (-)	9	2	10
nuls (-)	0	0	0
valables	261	270	260
oui	103	143	195
non	158	127	65
taux participation	44.55%	44.88%	44.55%
<i>Canton de Vaud</i>			
oui	89'782	98'132	143'239
non	104'029	97'023	49'714
taux participation	45.65%	45.71%	45.65%
	refusé	accepté	accepté

27 novembre : Votation fédérale

Objets

Objet 1 :

Sortir du nucléaire

Question :

Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative "Sortir du nucléaire")»?

Bulletins

Objet 1

Commune de Lavey-Morcles

électeurs inscrits	609
bulletins rentrés	283
blancs (-)	1
nuls (-)	0
valables	282
oui	175
non	107
taux participation	46.47%

Canton de Vaud

oui	112'565
non	93'713
taux participation	47.90%
	accepté

Municipalité

Organisation (1^{er} semestre 2016)

Syndic Yvan Ponnaz
Vice-Syndic Dominique Morisod

Dicastère	Responsable	Remplaçant
Administration générale Finances Ressources humaines Tourisme Chauffage à distance	Yvan Ponnaz	Sonia Rihs
Travaux Éclairage public Police des constructions Terrains – Domaines Défense incendie	Dominique Morisod	Olivier Chesaux
Forêts Chalets Pâturages et alpages Vignes Cours d'eau et chemins Bâtiments communaux Protection civile Armée – Place d'armes	Olivier Chesaux	Mario Da Silva
Instruction publique Arrondissement scolaire Parcs, promenades, cimetière Cultes Sécurité sociale Police Signalisation routière	Sonia Rihs	Yvan Ponnaz
Service des eaux Routes Voirie Drainages Égouts, eaux usées Ordures ménagères STEP déchetterie compostage	Mario Da Silva	Dominique Morisod

Organisation (2^e semestre 2016)

Syndic Yvan Ponnaz
Vice-Syndic Dominique Morisod

Dicastère	Responsable	Remplaçant
Administration générale Finances Ressources humaines Tourisme Chauffage à distance	<i>Yvan Ponnaz</i>	<i>Sonia Rihs</i>
Travaux Éclairage public Police des constructions Terrains – Domaines Défense incendie	<i>Dominique Morisod</i>	<i>Olivier Chesaux</i>
Forêts Chalets Pâturages et alpages Vignes Cours d'eau et chemins Bâtiments communaux Protection civile Armée – Place d'armes	<i>Olivier Chesaux</i>	<i>Mario Da Silva</i>
Instruction publique Arrondissement scolaire Parcs, promenades, cimetière Cultes Sécurité sociale Police	<i>Sonia Rihs</i>	<i>Yvan Ponnaz</i>
Service des eaux Routes Voirie Drainages Égouts, eaux usées Ordures ménagères STEP déchetterie compostage Signalisation routière	<i>Mario Da Silva</i>	<i>Dominique Morisod</i>

Forte d'une belle entente et d'une motivation intacte, la Municipalité incorpore a décidé de briguer un nouveau mandat au service de la population. Elle a bon espoir que cette nouvelle législature soit tout aussi productive que la précédente avec son lot d'imprévus. Imprévus qu'elle pourra gérer avec l'aide de son administration.

Séances

Les séances ordinaires de la Municipalité se sont tenues, comme précédemment, un mardi sur deux. L'exécutif a siégé 25 fois (27). De nombreuses séances particulières ont été organisées pour recevoir les différentes commissions en charge de l'étude des préavis et traiter d'objets spécifiques, comme le Plan général d'affectation ou l'aménagement urbain.

Au cours de ses délibérations, notre Autorité a étudié 6 (17) préavis. Le Syndic et les Municipaux ont par ailleurs pris part à de nombreuses manifestations, séances d'information, entretiens, séances de commissions, etc.

Les Municipaux se sont régulièrement réunis en comité restreint pour traiter de dossiers ne concernant que certains d'entre eux. Les nombreux préavis votés en 2015 ont donné passablement de travail à la Municipalité en 2016.

Réunions des syndic

M. le Syndic a pris part à 3 séances. Ces séances, qui ont lieu à tour de rôle dans l'une des communes du district, facilitent la coordination et la cohérence des actions municipales au sein du district. Ci-dessous les principaux sujets portés à l'ordre du jour :

- Statistique, au niveau du district, des questions récurrentes (Lavey-Morcles)
- Communications des divers représentants des communes auprès de diverses associations
- Aigle Région informations de Mme la Présidente Annie Oguey
- Présentation «Redimensionnement des zones à bâtir» par Monsieur Pierre Imohf – Chef du Service du développement territorial
- Renouvellement des représentants des communes dans diverses associations
- Harmonisation de la taxe au sac (Ollon)
- Présentation du programme easyvote par M. Barry Lopez
- Présentation de la nouvelle gouvernance et statuts de la SATOM par MM Christian Neukomm, Président du C.A et Edi Blatter, Directeur
- Présentation de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV) par M. Chemouny
- Aigle Région informations par M. le Président Christophe LANZ

Délégation de compétences

La Municipalité a eu recours à la délégation de compétences pour les transferts immobiliers et les servitudes à 2 reprises en 2016 :



- pour la signature d'un acte «Constitution de servitude personnelle» pour la canalisation de conduite des eaux usées sur le Domaine Public 1003, 1005 et 1012.



- pour la constitution d'une servitude foncière pour le passage à pied et pour tous véhicules liés à l'exploitation forestière sur les parcelles No 731 et 1141.

L'autorisation de plaider a été utilisée à deux reprises en 2016, en raison de deux décisions de la Municipalité qui ont fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal cantonal administratif. L'une concernant la construction d'un bâtiment et l'autre sur une procédure des marchés publics. Aucune dépense exceptionnelle n'a été réalisée durant l'année.

Collaboration régionale

La collaboration régionale et intercommunale intervient dans les domaines suivants :

- Épuration des eaux usées, compostage et déchèterie St-Maurice
- Protection civile du District d'Aigle
- Aigle Région
- Chablais Région
- Service de défense contre l'incendie St-Maurice
- Action régionale de l'action sociale (ARASAPE) Bex
- Agence d'assurances sociales (AAS) Bex
- Inspectorat des chantiers (Aigle)
- Service technique (Bex)
- Service régional d'ambulances (Aigle)
- 'Ecoles (St-Maurice)

Relations avec la Préfecture

Conformément à la Loi sur les Communes, le pouvoir de surveillance est exercé par le Préfet. Cette année, la dernière inspection s'est déroulée le lundi 7 novembre 2016, en présence de Mme Patricia Dominique Lachat, Préfète. Madame la Préfète a vérifié les registres, les comptes et la bonne tenue de l'administration. Cette réunion annuelle permet d'aborder des questions pouvant survenir entre le Canton et la Municipalité. La Préfecture est très souvent sollicitée par les communes pour des précisions sur les réglementations en vigueur et leur application.

Relations avec l'armée

Le nouveau plan de stationnement de l'armée, comprenant l'abandon de la place d'armes de St-Maurice – Lavey et donc la mise à disposition des sites de Dailly et Savatan, a peu évolué depuis l'année dernière.

Depuis l'hiver 2015, l'armée n'assure plus le déneigement de la route des Martinaux le week-end. La Municipalité a dû trouver une solution palliative en mandatant la société Ansermet SA qui assurait déjà le déneigement des routes communales. Grâce à la précieuse collaboration des services de l'État de Vaud, les coûts ont pu être contenus.

Concrètement, aucune discussion n'a encore été ouverte sur les différents problèmes à traiter en vue de l'abandon de la place d'armes. En effet la Municipalité avait adressé les éléments suivants :

- Approvisionnement en eau de la Commune qui transite par les installations de l'armée
- Sort des infrastructures existantes
- Sort des conventions existantes
- Assainissement des terrains abandonnés
- Légalisation des constructions militaires avec les contraintes de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (quotas)

Commissions de la Municipalité

Commission du feu

En attendant la création juridique d'un corps de sapeurs-pompiers Lavey-Morcles / St-Maurice, la commission du feu est représentée par le comité de direction du nouveau SDIS.

Ce comité est composé de :

- Un membre de l'ECA (VD)
- Un membre de l'OCF (VS)
- M. Dominique Morisod, Municipal à Lavey-Morcles
- Mme Gladys Siegfried, Conseillère communale à St-Maurice
- M. Olivier Pittier, commandant
- M. Alain Pasche, rempl. du commandant

Elle se charge essentiellement de la gestion du corps des sapeurs-pompiers et conduit à la fusion entre les corps des deux communes. M. Pittier a démissionné de son poste de commandant avec effet au 31 décembre 2016. M. Alain Pasche a été promu commandant pour lui succéder. Le poste de remplaçant du commandant sera assuré par M. Mickael Daves.

Commission de police

Yvan Ponnaz, président
Sonia Rihs, membre
Olivier Chesaux, membre
Mentor Citaku, secrétaire

La commission ne s'est pas réunie en 2016.

Elle est l'autorité compétente en matière de contravention selon le Code de procédure pénale et trouve sa légitimité dans la loi sur les contraventions. Elle traite les contraventions aux règlements communaux, ainsi que des contraventions qui sont placées par la législation cantonale dans la compétence des communes (exemple : amendes d'ordre de circulation contestées dans les 30 jours, défense publique, infractions au règlement de police...).

Celle-ci est également en charge de traiter des différents recours formulés suite aux contraventions infligées par notre auxiliaire de sécurité publique. Certains contrevenants ont entrepris une négociation mais aucun recours formel n'a été déposé et aucune amende n'a été annulée, la Municipalité restant sur une ligne de fermeté.

Commission de la salubrité et contrôle des constructions

Dominique Morisod, président
Pierre-André Zuber, service technique
Mentor Citaku, secrétaire
D^r Pascal Piccinin (sur appel)

La Commission de la salubrité et contrôle des constructions est en charge du service de l'urbanisme, qui renseigne la population et gère les tâches suivantes :

- Vérifier la conformité des dossiers qui lui sont présentés en regard des règlements communaux, et des diverses lois et directives cantonales
- Préavis à l'intention de la Municipalité
- Délivrer les permis de construire/permis d'habiter
- Assurer les visites de la Commission de salubrité

Elle peut également intervenir dans le cas d'une habitation insalubre en dénonçant le propriétaire.

Réception – cérémonie civique

Le 22 janvier a vu la réception des nouveaux citoyens nés en 1998. Ont été conviés à cette rencontre :

Blasco Alexia
Dias Gomes Emilia Joana
Fleury Estelle

Mlles Blasco Alexia et Fleury Estelle ont répondu présentes.

Réception – nouveaux habitants

La réception des nouveaux habitants a eu lieu le même jour que la cérémonie civique. À cette occasion, les autorités communales convient les responsables des sociétés locales afin de présenter la Commune et toutes les activités qu'on peut y pratiquer. Cette année, 14 personnes, sur un total de 70 invitations, ont répondu présentes à l'invitation et la soirée s'est déroulée dans une ambiance agréable. Cette soirée de rencontre et de présentation a pour objectif de créer les premiers liens et de découvrir les attentes des nouveaux habitants.

Bourgeoisie

En 2016, 2 candidats ont obtenu la bourgeoisie de Lavey-Morcles. Il s'agit de :

- AZIROVSKA Nurtene
- FERATI Neriman

Administration

Service du personnel

L'administration communale a eu le plaisir d'accueillir, dès le mois d'août, Madame Mélanie Ginier en qualité de stagiaire de maturité professionnelle commerciale (MPC). Elle succède à Madame Maëlle Clerc qui a terminé son stage au mois d'août 2016 et a brillamment obtenu sa maturité professionnelle commerciale.

Le personnel de l'administration suit régulièrement des cours pour l'amélioration des connaissances professionnelles et de mise à jour des programmes communaux et cantonaux.

En 2016, la Municipalité a dû composer avec, coup sur coup, les absences prolongées des deux employés de la voirie/conciergerie. Comme il n'est pas possible d'assurer ces services avec une seule personne, la Municipalité a décidé en avril 2016 d'engager de manière temporaire M. Guillaume Mudry. Ceci a permis de suppléer aux absences du personnel fixe qui ont duré jusqu'en novembre.

Durant cette période, la Municipalité a apprécié les qualités professionnelles et personnelles de M. Mudry, tout en constatant la nécessité de recruter du personnel supplémentaire pour répondre aux besoins actuels et futurs.

Elle a par conséquent décidé d'engager M. Guillaume Mudry par voie de promotion au poste d'employé communal (service de voirie et conciergerie) pour un taux d'activité de 80%.



Affaires culturelles et loisirs

Sociétés locales

Comme chaque année, notre Autorité remercie chaleureusement les sociétés locales pour leur participation à l'animation du village et leur engagement pour la vie associative.

Date	Qui	Quoi
Vendredi 1 ^{er} janvier	Fanfare	Souper saucisses
Jeudi 7 janvier	Atelier de l'Avenir	Reprise des activités
Dimanche 17 janvier	Ski-Club	Sortie OJ aux Martinaux
Dimanche 24 janvier	Ski-Club	Sortie
Vendredi 22 janvier	Municipalité	Réception nouveaux citoyens et habitants
Vendredi 29 janvier	FSG	Assemblée générale
Dimanche 31 janvier	Ski-Club	Sortie OJ aux Martinaux
Dimanche 7 février	Carna-Club	Carnaval
Dimanche 21 février	Ski-Club	Sortie OJ aux Martinaux
Dimanche 28 février	Ski-Club	Concours des familles
Jeudi 10 mars	Paroisse protestante des 2 Rives	Assemblée générale
Dimanche 13 mars	Ski-Club	Sortie
Dimanche 20 mars	Paroisse protestante des 2 Rives	Aube de Pâques avec petit déjeuner
Samedi 9 avril	Fanfare	Concert annuel
Dimanche 1 ^{er} mai	Paroisse catholique	Kermesse
Dimanche 15 mai	Ski-Club	Rallye
Dimanche 15 mai	Paroisse protestante des 2 Rives	Confirmations
Samedi 4 juin	Ski-Club	Corvée chalet
Lundi 1 ^{er} août	Jeunesse Rocanne et Carna-Club	Fête Nationale
Dimanche 18 septembre	Paroisse protestante des 2 Rives	Culte du Jeûne Fédéral
Samedi 24 septembre	Ski-Club	Corvée bois
Sam 24 et dim 25 septembre	Paroisse protestante des 2 Rives	Vente de paroisse
Vendredi 21 octobre	Ski-Club	Assemblée générale
Samedi 22 octobre	Ski-Club	Brisolée
Dimanche 27 novembre	Paroisses	Feu de l'Avent sur la colline au Bœt
Vendredi 2 décembre	Paroisses	1 ^{re} Fenêtre de l'Avent
Dimanche 4 décembre	Fanfare	Loto
Vendredi 9 décembre	Paroisses	2 ^e Fenêtre de l'Avent
Samedi 10 décembre	Municipalité	Noël des Aînés
Vendredi 16 décembre	Paroisses	3 ^e Fenêtre de l'Avent
Dimanche 18 décembre	Paroisses	Noël des familles au Couvert

Tourisme

Le couvert villageois

L'utilité et l'attractivité du couvert villageois ne se sont pas démenties en 2016, avec l'organisation de nombreuses rencontres et autres événements, dont la retransmission par la Municipalité des matches de l'équipe suisse de football durant l'Euro 2016.



(Vente et fête de la paroisse)

Taxe de séjour

Ci-dessous, un tableau récapitulatif des taxes de séjour encaissées.

		Montant taxe de séjour encaissé	
		2016	2015
Nuitées			
Nbre de nuitées	25'378	23'137	38'361.00
Résidents secondaires			
Nbre de résidents	21	21	4'046.00
Total taxe séjour encaissée		42'407.00	38'785.00



Comme chaque année, le Grand Hôtel des Bains comptabilise le plus grand nombre de nuitées.

Site internet

Depuis la mise à jour de notre site internet en 2015, nous constatons un intérêt grandissant de la population pour les informations qui y figurent. En effet, il représente le moyen le plus rapide de transmettre une nouvelle importante au plus grand nombre de personnes, comme par exemple les coupures d'eau imprévues, la communication sur le début du plan canicule, etc.

En plus de pouvoir trouver toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement du ménage communal et de la vie en communauté, la population a la possibilité de découvrir des articles et des images dans le «Journal Le Rocan», tels que :

- Le Noël des Aînés
- Le cortège de Carnaval à Lavey-Morcles et l'excellent résultat des Rocans
- Quelques nonagénaires
- Un article sur les Griffons du Chablais
- Un article sur l'accueil d'une famille de migrants
- Un article sur l'assermentation des autorités rocannes
- Etc.



(Assermentation des autorités rocannes)

Il va de soi que la réussite et la durée de vie du «Journal Le Rocan» dépendent de l'aide et de la participation des habitants du village et des sociétés locales.

Taxe sur les divertissements

La taxe sur les divertissements a rapporté Fr. 203'850.- (Fr. 208'959) en 2016, exclusivement prélevés sur le prix des entrées au Bains de Lavey. La fréquentation des Bains est influencée par la météo mais la Municipalité ne va pas jusqu'à espérer des étés pluvieux

FINANCES

Comptabilité générale

Budget

Le budget de l'année 2016 prévoyait :

Recettes		Fr.	3 710 210.00
Dépenses	./.	Fr.	3 559 940.00
Marge d'autofinancement		Fr.	150 270.00
Amortissements	./.	Fr.	130 355.43
Versement à la réserve	./.	Fr.	234 000.00
Prélèvement à la réserve		Fr.	26 000.00
Déficit		Fr.	-188 085.43

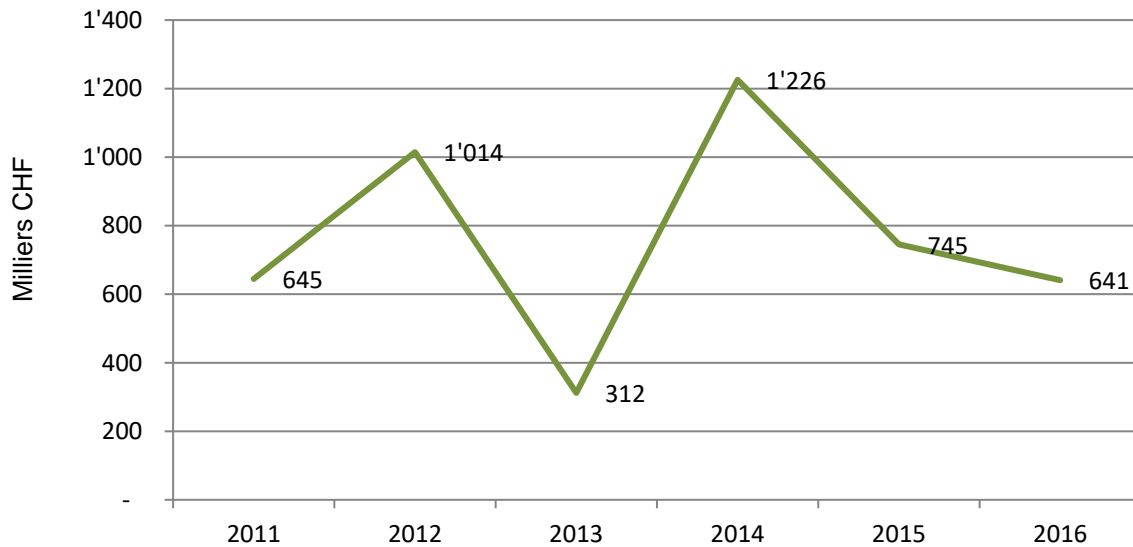
Les comptes bouclés au 31 décembre 2015 s'établissement comme suit :

Recettes		Fr.	3 967 631.20
Dépenses	./.	Fr.	3 326 813.36
Marge d'autofinancement		Fr.	640 817.84
Amortissements	./.	Fr.	218 740.69
Versement à la réserve	./.	Fr.	373 144.23
Prélèvement à la réserve		Fr.	2 592.57
Bénéfice		Fr.	51 525.49

Bien qu'en baisse, la marge d'autofinancement se situe encore à un excellent niveau mais devra sans doute être renforcée pour faire face aux différents projets d'envergure auxquels la Commune est confrontée. En 2016 déjà, ces investissements ont été substantiels puisque se montant à Fr. 1,3 million alors que durant les 3 années précédentes, ils se montaient en moyenne à Fr. 167'000.-.

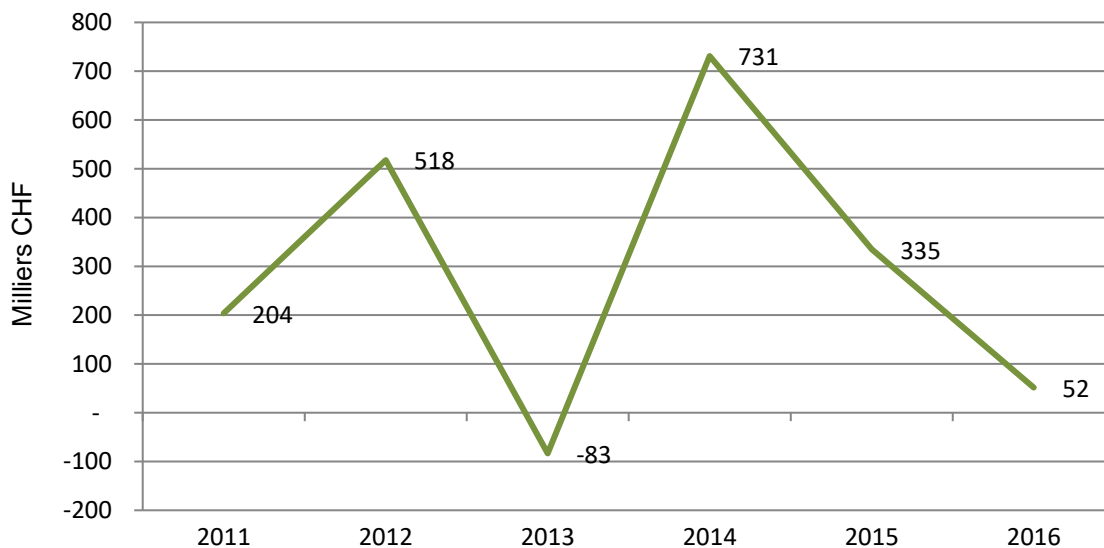
Des explications détaillées figurent dans les rubriques du rapport de gestion, ainsi que dans l'annexe aux comptes. Ceux-ci ne contiennent pas véritablement de point saillant en dehors des investissements et, dans l'ensemble, les charges courantes sont globalement maîtrisées.

Marge d'autofinancement



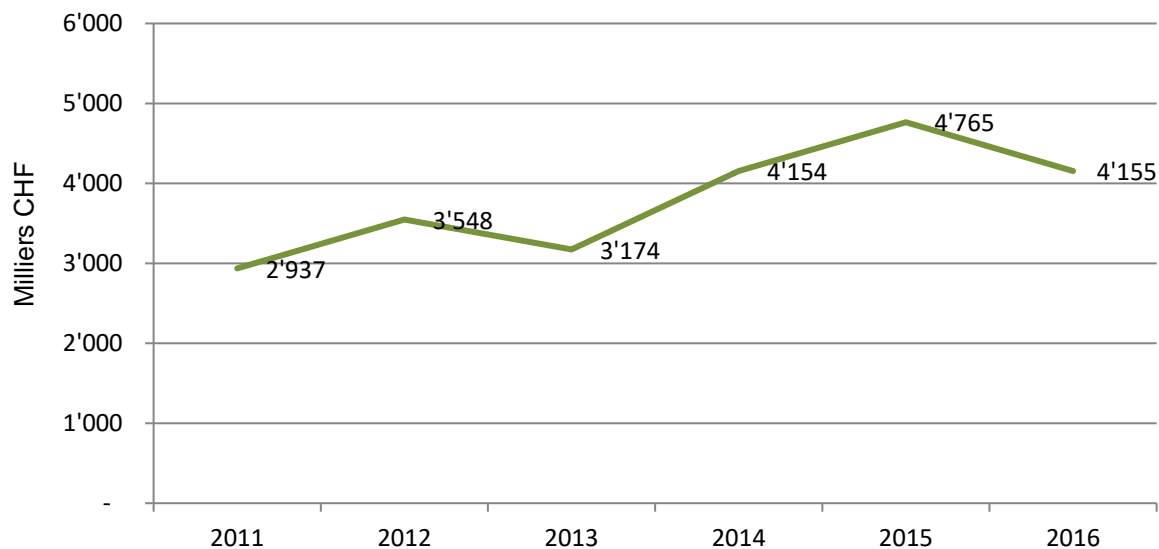
L'absence de recettes extraordinaires en 2016, dans la continuité de 2015, permet de se faire une bonne idée de la capacité financière réelle de la Commune. Par contre, même si la marge d'autofinancement reste réjouissante, il convient de préciser que celle disponible pour le ménage courant de la Commune n'est que de Fr. 242'000. Le solde provient des chapitres Eaux et Épuration et est rendu nécessaire face aux investissements importants à réaliser.

Bénéfice



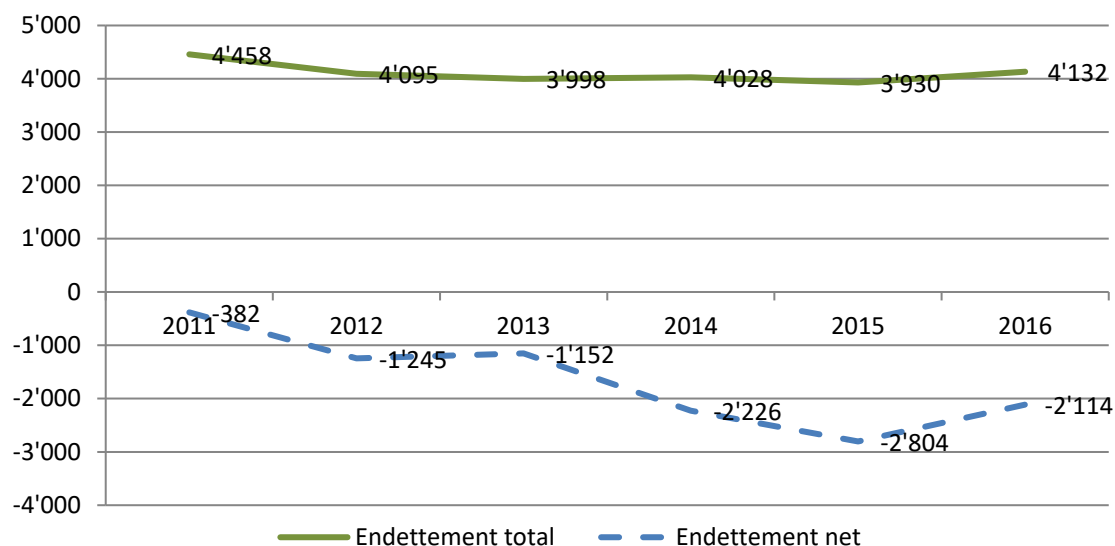
La diminution du bénéfice en 2016 s'explique principalement par l'augmentation des amortissements et autres versements aux réserves. Elle n'inquiète donc pas outre mesure. La Municipalité, par souci de transparence, ne souhaite pas jouer des amortissements pour lisser les résultats des exercices comptables et ceux-ci correspondent aux normes légales

Liquidités



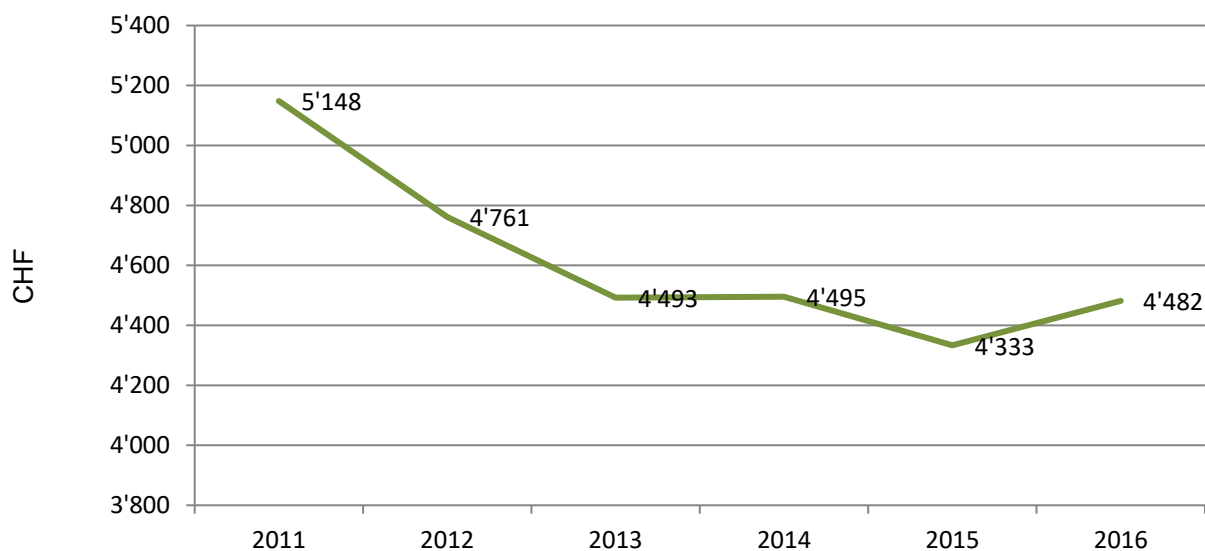
La diminution des liquidités s'explique par le fait que l'emprunt destiné à financer les gros travaux de 2016 n'a pas encore été contracté et donc que les investissements ont été prélevés sur les liquidités. Une fois l'emprunt réalisé, les finances communales retrouveront un bon niveau de liquidités permettant d'envisager sereinement les futurs investissements.

Endettement



La Municipalité n'ayant pas contracté d'emprunt en 2016, c'est l'augmentation des créanciers qui provoque la légère hausse de l'endettement total. L'endettement net diminue dans des proportions plus importantes, du fait de la baisse de liquidités utilisées pour payer certains investissements.

Endettement par habitant



Du fait de la légère hausse de l'endettement total, la dette par habitant revient au niveau de 2015. Par comparaison, la moyenne de la dette par habitant pour l'ensemble des communes vaudoises était en augmentation modérée de 1,4% à Fr. 7224.- (2014).

Investissements et ouvrages réalisés de 2012 à 2016

	2012	2013	2014	2015	2016	Total
PGEE/PDDE Plambuit et raccordement Bex	14 700	68 593	24 639	2 400	947 625	1 057 957
Reseau d'eau, conduite Lavey-les-Bains (deduction faite des subventions)	6 000	45 420	2 893			54 312
Adduction eau "années 1 à 3"	88 800		6 543			95 343
Adduction eau "années 4 à 6"		64 025	2 800			66 825
Réfection toitures chalets		87 403				87 403
Couvert Villageois			65 053			65 053
Amélioration approvisionnement en eau Eslex				28 500	5 357	33 857
Réfection des routes de Toveyres et cimetière				76 540		76 540
Crédit d'étude de l'aménagement urbain				10 476	19 224	29 700
Crédit d'étude révision PGA				15 786	31 104	46 890
Réalisation éclairage public aux abords du collège et de la salle polyvalente					24 932	24 932
Réalisation du concept Bois-Noir (subventionné à 100%)					42 504	42 504
Rénovation des églises					9 566	9 566
Aménagement d'un local voirie à Morcles					78 543	78 543
Rénovation du Chalet Brûlé					137 773	137 773
	109 500	265 440	101 928	133 702	1 296 628	1 613 880

Péréquation financière

Péréquation financière nette

	Prévision 2015	Définitif 2015	Prévision 2016
<i>En faveur de la commune</i>			
Couche de population	87 897	89 788	88 500
Couche solidarité	380 598	395 751	393 037
Total en faveur de la commune	468 495	485 539	481 537
<i>À charge de la commune</i>			
Alimentation du fond	-355 179	-366 693	-356 458
Péréquation financière nette	113 316	118 846	125 079
Autres postes soumis à péréquation			
<i>Participation en faveur de la commune</i>			
Prise en charge des transports	61 522	81 883	80 517
<i>Participations à la charge de la commune</i>			
Facture sociale	-334 325	-327 053	-347 821
Réforme policière	-60 658	-61 534	-60 502
	-394 983	-388 587	-408 323
Péréquation directe, indirecte et police			
Retour thématiques 2014		122	
Solde net des péréquations	-220 145	-187 736	-202 727

La commune voit sa péréquation financière nette augmenter, mais dans une moindre mesure que la facture sociale. Il en découle une augmentation des dépenses nettes de péréquation de Fr. 15'000.-.

DOMAINES ET BÂTIMENTS

Forêts

En 2016, la Municipalité a mandaté deux entreprises forestières de la région pour réaliser :

- Deux importantes coupes de bois
- Des soins aux jeunes peuplements
- Des fauchages

Dégâts aux forêts

Les éléments naturels (vent, pluies, etc.) ont épargné nos forêts cette année contrairement aux précédentes. Les attaques du bostryche typographe* n'ont quant à elles pas diminué, provoquant l'exploitation de 38 m³ dont 15 m³ laissés en forêt. La commune a bénéficié d'une subvention d'un montant de Fr. 1836.- pour ces travaux.



(Exploitation route de Morcles en 2016)

*** Le Bostryche typographe en bref :**

- Les bostryches mâles s'installent dans un arbre, de préférence un sapin affaibli, où les femelles les rejoignent.
- En se développant, les larves et les jeunes bostryches dévorent l'écorce, en y creusant un réseau de petits canaux.
- Ce «minage» de l'écorce bloque la circulation de la résine et l'arbre dépérit rapidement.
- Les jeunes insectes quittent ensuite le nid pour s'installer sur un autre arbre.
- Le bostryche adulte peut mesurer jusqu'à 5 mm de long pour 1 mm de large.
- On compte un mâle pour deux femelles et chacune pond quelques 50 œufs.
- Un arbre infecté peut contenir jusqu'à 200'000 bostryches.



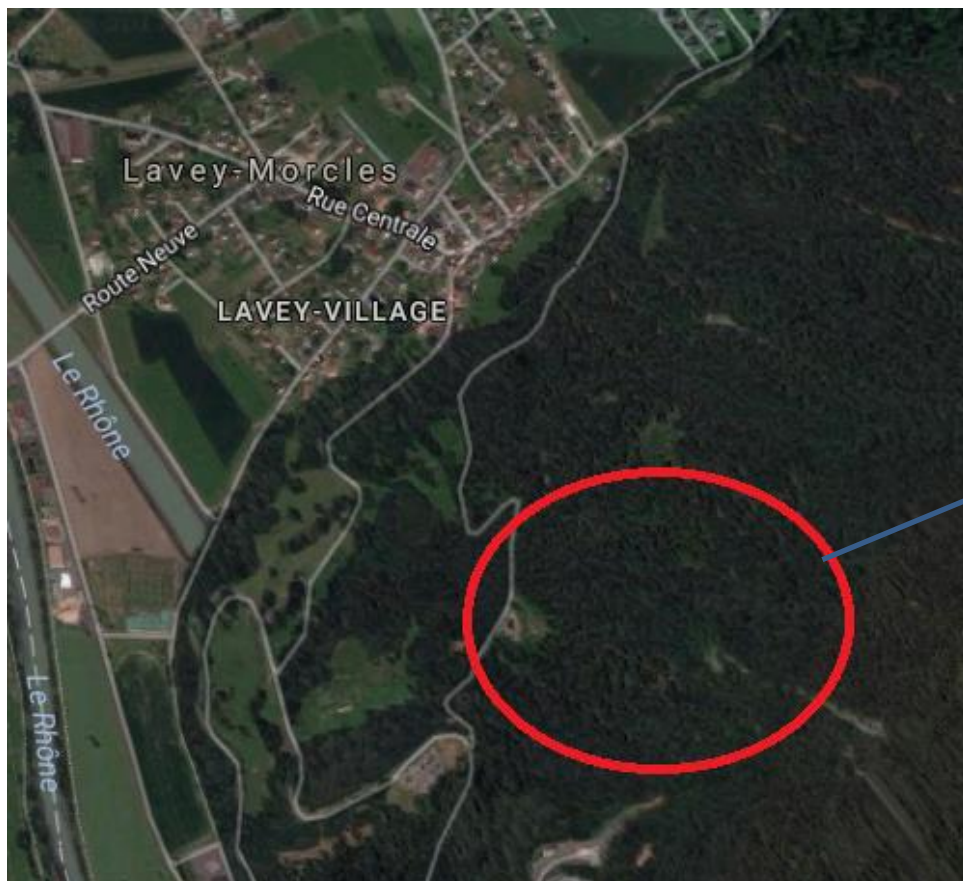
Marché des bois

En 2016, le marché des bois ne s'est pas amélioré. Les exportations sont toujours lésées par le cours de l'Euro et cela ne semble pas vouloir s'améliorer dans les prochaines années. Les subventions cantonales permettent néanmoins aux propriétaires privés d'entretenir les forêts de protection. La Commune permet régulièrement, moyennant la signature d'une convention, de faire l'intermédiaire entre les propriétaires privés, le canton et les entreprises en charge des travaux.

Exploitation en 2016

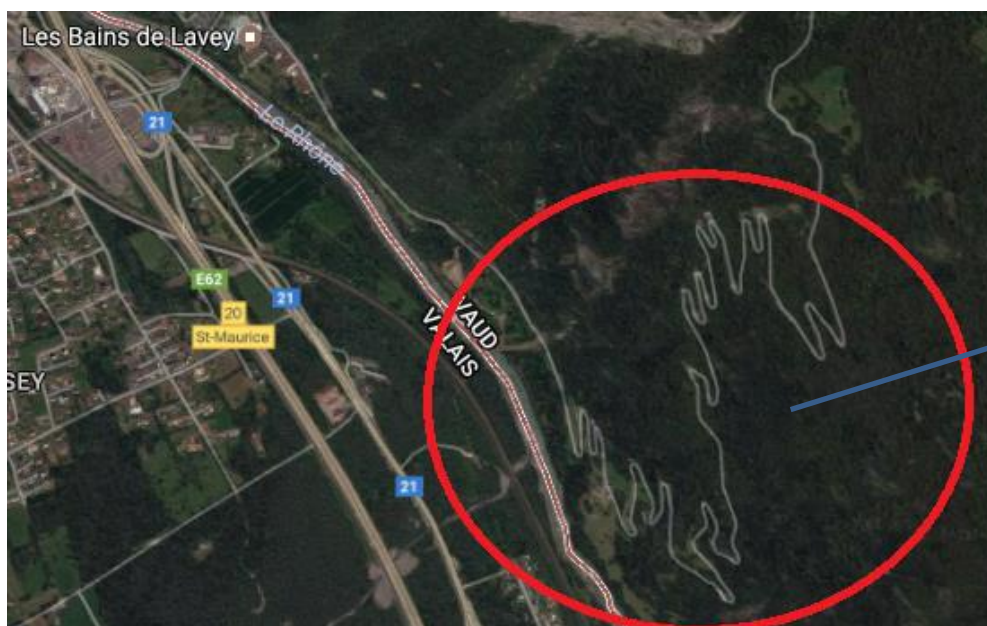
Le plan de gestion des forêts communales préconise 2200 m³ de coupe par année, or seuls 1233,5 m³ ont été réalisés en 2016. Cela représente une légère hausse par rapport à l'année 2015 et s'explique par la complexité des coupes et le coût élevé au m³ des travaux effectués.

Les exploitations en 2016 ont été effectuées dans la série 1 (Le Grand Bois du Ban)



Grand Bois du Ban

et dans la série 2 (Route de Morcles).



Route de Morcles

Les travaux sur la Route de Morcles comprenaient des parcelles communales et des parcelles de propriétaires privés. La Commune a agi en qualité de maître d'œuvre pour l'exécution de ces travaux. C'est une opération neutre pour la Commune, les subventions, la vente des bois et la participation de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) aux surcoûts couvrent le 100% des frais. Ces exploitations sont en adéquation avec le plan de gestion des forêts communales.

Résultats :

Subventions : Fr 106'432.-

Participations de la DGMR aux surcoûts pour le chantier de la Route de Morcles : Fr. 49'528.55.

Sylviculture et plantations

Les fauchages, comme l'année précédente, ont été exécutés dans les plantations se trouvant dans le secteur de la Sasse et Plan du Pré.

Des entreprises locales ont effectué de la sylviculture dans les massifs du Grand Bois du Ban. Une subvention de Fr. 47'520.- a été obtenue pour ce poste.

Subventions

La Commune a pu bénéficier de nombreuses subventions pour l'entretien et la remise en état des forêts. Ces travaux entrent dans le cadre de la RPT*. L'objectif premier des subventions est de pouvoir couvrir l'entier des frais liés aux travaux, en y joignant naturellement le produit de la vente de bois.

Par conséquent, le montant des subventions reçues pour les travaux de remise en état se monte à Fr. 155'788.- (détaillées dans le tableau de synthèse).

**RPT : Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons*

LPNMS (loi sur la protection de la nature des monuments et des sites)

Conformément au règlement communal de protection des arbres la Municipalité a répondu favorablement à 3 demandes d'abattage

Gestion des forêts de Lavey-Morcles

En tout, 106 heures ont été effectuées par le garde forestier pour différentes tâches de gestion des forêts de Lavey-Morcles, (administration, cubages, préparation des dossiers pour une exploitation, suivi des chantiers, etc.) pour un montant de Fr. 9010.-.

Une grande partie des heures du garde forestier (martelage, surveillance sanitaire) sont des tâches qui concernent la police forestière et sont prises en charge par le canton. Une grande quantité d'heures sur la commune de Lavey ont été affectées à la préparation de dossiers concernant des exploitations en collaboration avec des propriétaires privés.

Synthèse financière des travaux forestiers

Travaux	Coûts	Vente	Subvention	Résultat
Bois de Ban (exploitation)	62'415.35	29'851.70	26'492.00	-6'071.65
Morcles (exploitation)	153'052.00	21'154.60	129'223.40	-2'674.00
La Sasse (fauchage - plantation)	4'282.20		7'680.00	3'397.80
Bois de Ban (sylviculture)	13'598.30		25'520.00	11'921.70
Bois de Ban (sylviculture)	8'114.05		9'520.00	1'405.95
Dégâts des forêts (Plan du Pré)	5'742.90	999.00	1'836.00	-2'907.90
Plantation (Plan du Pré)	6'388.20		4'800.00	-1'588.20
Dégâts des forêts (Bois du Ban)	1'859.75	0*		-1'859.75
Remboursement sur carburant			862.05	862.05
* Bois laissé en forêt				
Garde forestier	9'010.00			-9'010.00
Déficit				-6'524.00

Le tableau ci-dessus fait apparaître les principales dépenses, subventions et ventes de bois communal durant l'année 2016. À ce léger déficit s'ajoutent d'autres charges liées au service des forêts telles qu'achat et entretien du matériel d'exploitation, débours et vacations, etc.

La perte en 2016 est surtout liée à l'exploitation du Bois du Ban, en raison du grand volume de bois de feu exploité et commercialisé (300 m³) sur un total de 526 m³.

Explication chiffrée :

Coûts d'exploitation des bois en 2016 pour le Bois du Ban : 110.-/m³ hors TVA.
Prix de vente du m³ qualité bois de feu : 55.-/m³
Pertes : 55.-/m³

Chalets

Les travaux de réfections intérieures du Chalet Brûlé ont eu lieu durant l'année 2016 selon le préavis présenté en 2015.

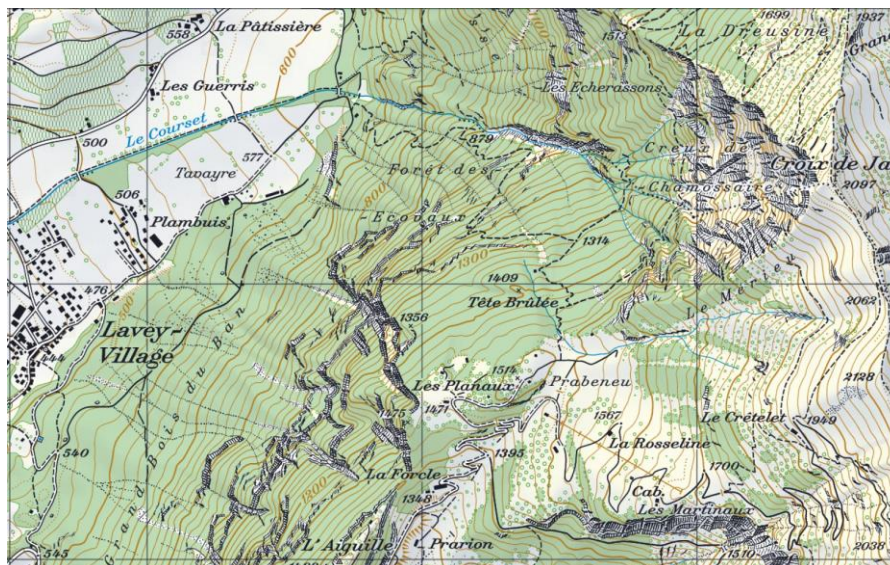


Des crochets pour la sécurité du ramoneur ont été posés sur les chalets de la Rosseline et de Praz-Riond afin de répondre aux normes de sécurité.

La Commune a participé financièrement à la pose d'une armoire sécuritaire pour le gaz à l'extérieur du chalet des Martinaux.

Chemins pédestres

Une équipe de bénévoles a procédé au nettoyage de nombreux chemins pédestres pour le confort des randonneurs. La réhabilitation d'un sentier reliant Toveyre aux Planaux a été réalisée grâce à une collaboration entre la Commune de Bex et la Commune de Lavey.



À Morcles, le chemin du Reposoir a été refait en raison de son affaissement.

Concept Bois Noir

Conformément au préavis N°21/2015 pour l'octroi d'un crédit pour la réalisation du Concept Bois Noir, une mare prévue devant le réservoir des Fourches a été réalisée.

La mesure M 18 (étang des Fourches à Lavey-Morcles) a pour objectif :

- D'optimiser le potentiel nature d'un espace forestier avec peu de valeur pour favoriser des batraciens et d'autres organismes aquatiques en compensant le déficit de plans d'eau dans la région.

La mesure :

- Création d'un étang en forêt, alimenté par le trop-plein du nouveau réservoir des Fourches de la Commune de Lavey-Morcles.



- (image de l'étang sis au réservoir des Fourches)

Bâtiments

Salle polyvalente

Les travaux ci-dessous ont été réalisés à la salle polyvalente :

- Changement d'une partie des vannes pour l'alimentation en eau et chauffage
- Pose de nouveaux stores extérieurs côté terrain en vue d'augmenter le confort des usagers pour les événements se déroulant à l'extérieur de la salle.

Collège

Pour des raisons de sécurité, une entreprise a été mandatée pour le nettoyage des vitres extérieures du bâtiment.

Travaux

Service de l'urbanisme

La Municipalité s'est réunie à de nombreuses reprises pour travailler sur deux projets stratégiques que sont le Plan général d'affectation et l'Aménagement urbain. La loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) donne la possibilité aux communes d'élaborer des plans directeurs sur tout ou partie de leur territoire (art. 35 et ss, LATC). L'objectif du projet de territoire est de réorganiser et qualifier l'aménagement des différentes entités qui composent le territoire communal. Il s'agit également de répondre aux objectifs de redimensionnement de la zone à bâtir fixés par la loi et d'intégrer les études en cours sur la 3^e correction du Rhône (Rhône 3). La Municipalité espère proposer un Plan général d'affectation pour la fin 2018.

En parallèle à l'étude du Plan général d'affectation, elle travaille également sur l'aménagement urbain qui vise les principaux objectifs suivants :

- Assurer la sécurité de tous les usagers
- Garantir la fluidité du trafic
- Veiller à la bonne accessibilité en améliorant le stationnement
- Améliorer la qualité et l'attractivité des espaces publics
- Mettre en valeur le patrimoine historique et architectural existant
- Promouvoir et renforcer les activités touristiques

Les options pressenties feront ensuite l'objet de discussions avec la commission chargée d'accompagner la Municipalité sur ces préavis, en vue d'effectuer les choix les plus pertinents pour la Commune. Ceux-ci pourront ensuite être présentés au Conseil communal et à la population.

Police des constructions

La police des constructions représente une part importante du travail de l'administration communale, et particulièrement du greffe municipal. On observe par ailleurs une recrudescence du nombre de demandes, formelles ou non, dans ce secteur.

Synthèse des constructions :

Mises à l'enquête publique 2016 :

- Construction d'une villa	3
- Construction de villas jumelées	2
- Biotope humide	1
- Construction d'un garage	1
- Transformation et agrandissement	2
- Surélévation d'un portakabin	1
- Construction d'un bâtiment d'hébergement	1
- Rénovation partielle	1
- Construction d'un bûcher	1
- Réservoir d'eau potable	1
- Modification de la toiture	1
- Changement d'affectation	1

Pour comparaison : 2016 = 16, 2015 = 6, 2014 = 7

Permis d'habiter/utiliser délivrés en 2016 :

- 2 jacuzzis et agrandissement pavillons	1
- Dépôt militaire en bois	1
- Construction d'une villa	2
- Mise en conformité d'un talus	1
- Transformations intérieures	1
- Biotope humide	1
- Construction d'un garage	1

Pour comparaison : 2016 = 8, 2015 = 5

Travaux de minime importance autorisés par la Municipalité en 2016 :

- Installation d'une yourte	1
- Transformations / rénovations / réfections	1
- Isolation thermique des façades	1
- Parc à chiens provisoire	1
- Terrasse en bois	1
- Construction d'un abri pour barbecue	1
- Pose d'un revêtement en bois naturel	1

Pour comparaison : 2016 = 7, 2015 = 11, 2014 = 11

En plus des dossiers courants et des demandes des permis de construire habituelles, la commission a dû traiter plusieurs grands dossiers complexes. Notons entre autres un arrêt de chantier ordonné par l'autorité compétente, la médiation dans des conflits liés à divers chantiers, le traitement de recours ou d'oppositions importants, la résolution de litiges de voisinage, la demande de mise en conformité d'installations de chantier.

Plusieurs séances ont également eu lieu avec le service des forêts pour définir auprès des propriétaires la réglementation sur les distances à respecter en lisière. De même, avec le Service cantonal des monuments historiques pour des problématiques diverses lors de demandes de rénovation.

Une séance de médiation entre un propriétaire et les voisins qui s'opposaient à son projet de construction a été menée par la commission de l'urbanisme. Elle a abouti à l'accord des deux parties sur le point litigieux.

Une opposition du service du développement territorial (SDT) sur un dossier en limite de zone à bâtir a également dû être traitée.

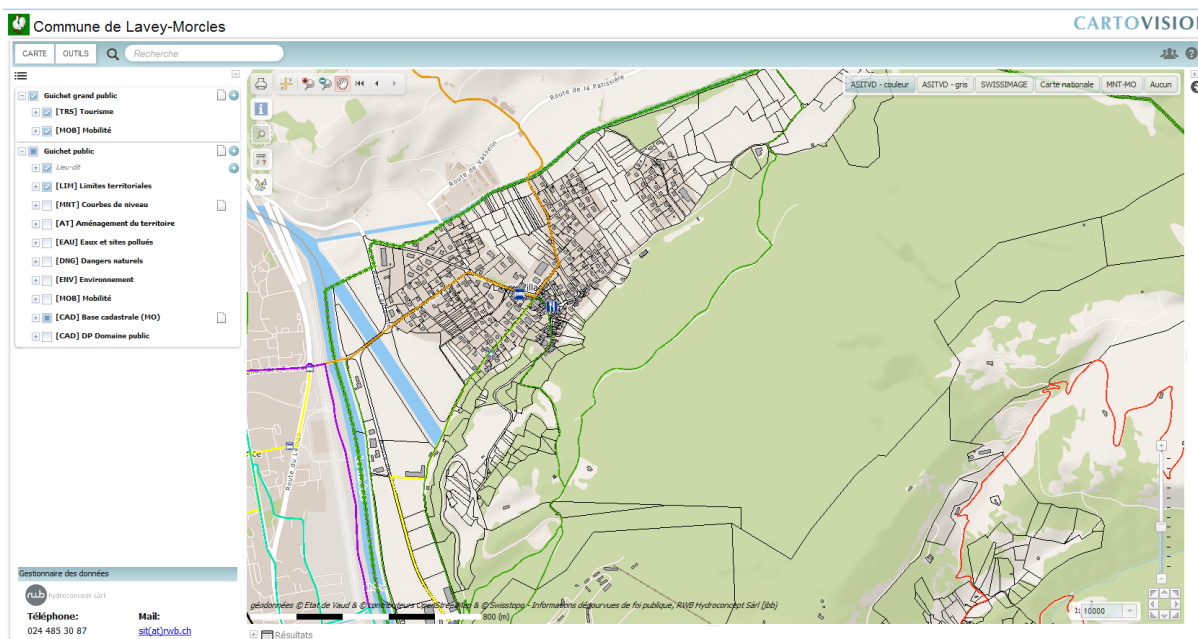
Suite à une plainte contre le bruit, la commission de l'urbanisme est intervenue et a demandé la mise en conformité de l'appareil causant les nuisances sonores.

En 2016, les membres de la commission de la police des constructions ont suivi plusieurs cours liés à la nouvelle réglementation sur la responsabilité des communes lors des contrôles liés aux prescriptions incendies.

Travaux et aménagement du territoire

Mise en place d'un Système d'Information du Territoire (SIT)

Le système d'information du territoire (SIT) débuté en 2015 est toujours en phase test auprès de l'administration. De nombreuses informations ont pu y être intégrées. La présentation officielle à la population se fera dans le courant de l'année 2017. En effet, un certain nombre de données manquent encore ou pourraient évoluer. La Municipalité souhaite que cet outil puisse, une fois terminé, répondre aux besoins de la population en termes d'information sur le territoire communal. Pour l'heure, toutes les demandes sont traitées par l'administration communale.



Routes

Les routes communales ont été entretenues et balayées comme chaque année. Les travaux sur la Route du Stand et à Plambuit ont diminué le nombre d'interventions de la balayeuse, leur entretien étant principalement à la charge de l'entreprise mandatée pour leur réfection.

Comme chaque année, de nombreux trous sur la chaussée ont été réparés en attendant une réfection complète en parallèle aux travaux sur le réseau d'eau.

Parcs, promenades et cimetière

Cimetière

La Municipalité est confrontée à l'absence d'entretien de certaines tombes dans le cimetière communal. Les tombes qui ne sont pas conformes au règlement communal (végétation envahissante ou inclinaison des pierres tombales) ont été répertoriées et les familles approchées pour y remédier.

Dans la mesure où la plupart de ces familles n'ont pas pu être atteintes, un nouveau recensement des tombes qui nécessitent un travail urgent sera établi, et les travaux seront effectués par la Commune, à ses frais, conformément au règlement communal de police.

Parc de jeux

Des jeux abîmés ont été réparés ou remplacés. Une barrière de sécurité sera installée en 2017 sur le mur donnant sur la rue, afin d'éviter d'éventuelles chutes des enfants.

Ordures ménagères et décharges

Gestion des déchets

Les travaux prévus par le préavis No 07/2016 pour un nouveau local de voirie à Morcles et la création de nouvelles places de parc au centre du village ont été réalisés.



(local de voirie à Morcles)

Coût du projet selon budget initial :

Fr. 69'720.-

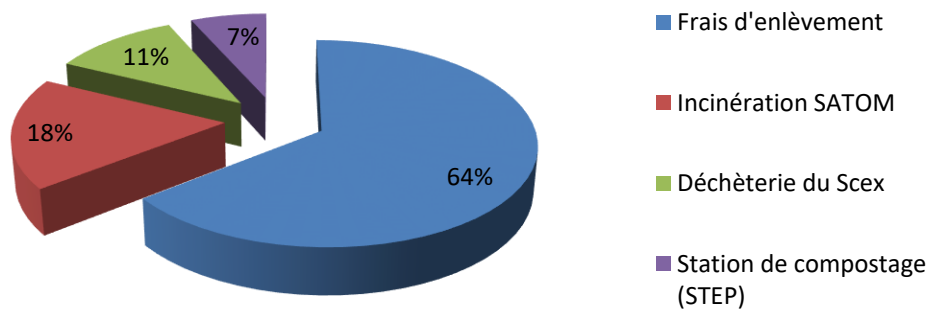
Coût du projet selon comptes 2016 :

Fr. 78'540.-

De mauvaises découvertes, notamment au niveau du génie civil, ont provoqué un dépassement assez important du budget. En effet, un mur de soutènement a été renforcé.

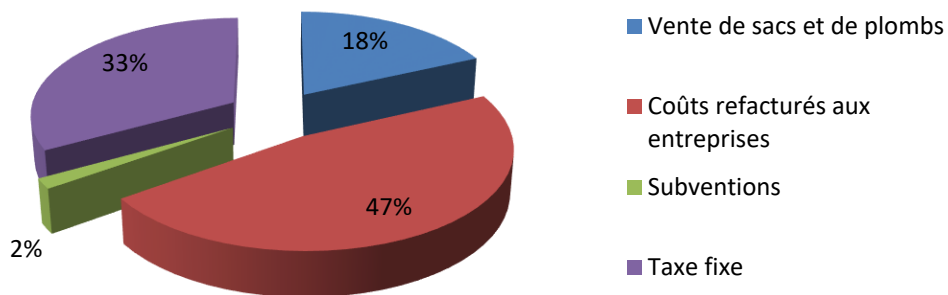
Frais pour l'année 2016

(ordures ménagères et déchèterie)



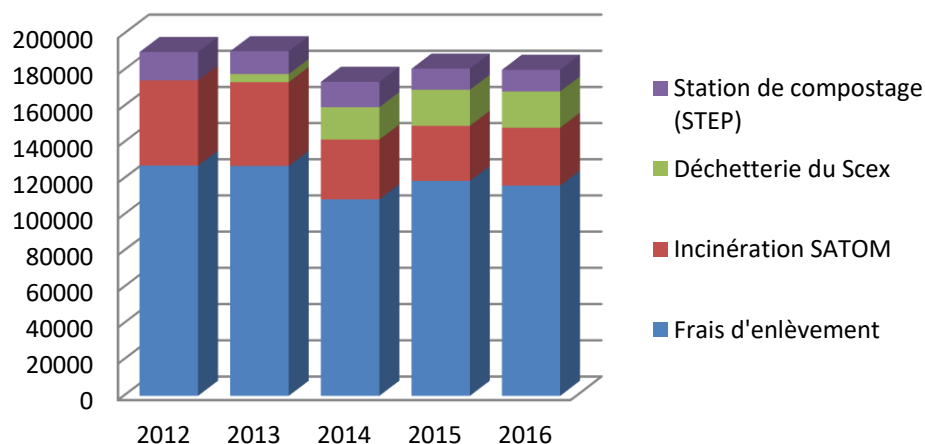
Recettes pour l'année 2016

(ordures ménagères et déchèterie)



Notre stock de sacs étant encore important, le passage aux sacs blancs régionaux devrait s'effectuer en 2018.

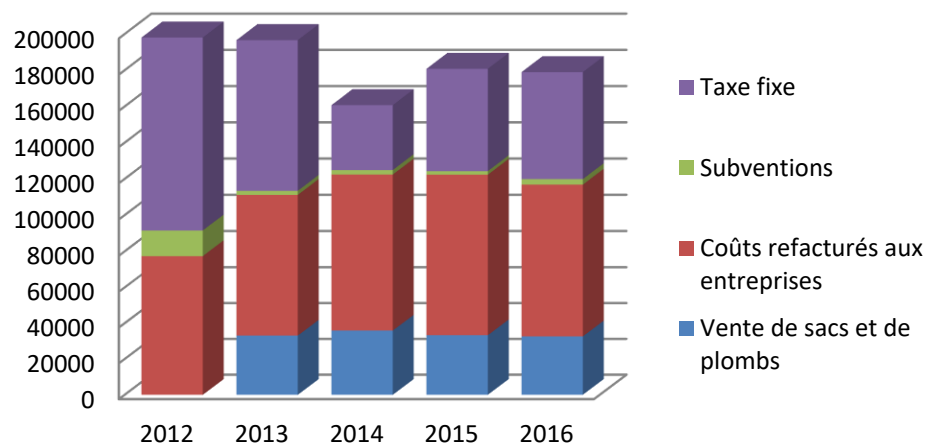
Evolution des coûts



Constats :

- Une baisse des frais d'enlèvement ainsi que des frais d'incinération
- L'utilisation de la déchetterie semble être à l'origine des différentes baisses
- Augmentation de la population à Lavey-Morcles mais également à l'Académie de Police provoquant une augmentation des coûts d'enlèvement

Evolution des recettes



Constats :

- Légère augmentation de la taxe fixe
- La refacturation aux entreprises est en légère baisse
- La subvention permet de compenser une petite diminution de la vente
- L'analyse sur trois années permet de se rendre compte que malgré quelques légères diminutions ou augmentations, la situation tend à être stable.

Simulation de l'introduction de la taxe

	Ménage (2 personnes)	Ménage (4 personnes)
Avant la taxe au sac	Fr. 250.-	Fr. 250.-
Après la taxe au sac (achat de sacs compris)	*Fr. 244.-	**Fr. 348.-

- * Estimation de base : un ménage composé de deux personnes utilise 1 sac de 35L par semaine. (52 semaines * Fr. 2.- = Fr. 104.-) + taxe fixe 2016 (Fr. 140.-)
- ** Estimation de base : un ménage composé de quatre personnes utilise 2 sacs de 35L par semaine. (52 semaines * Fr. 2.- * 2 = Fr. 208.-) + taxe fixe 2016 (Fr. 140.-)

Le système de pollueur-payeur est avéré. À noter que la déchèterie, qui est également une nouveauté introduite en 2013, coûte à elle seule environ Fr. 40.- par ménage. Nous estimons qu'à l'avenir, le prix de la taxe fixe devrait se situer entre Fr. 135.- et Fr. 150.-.

Ordures ménagères

Le concessionnaire officiel a transporté :

- 358,95 tonnes de déchets ménagers, soit 20,92 tonnes de plus qu'en 2015 (338,03 t.)

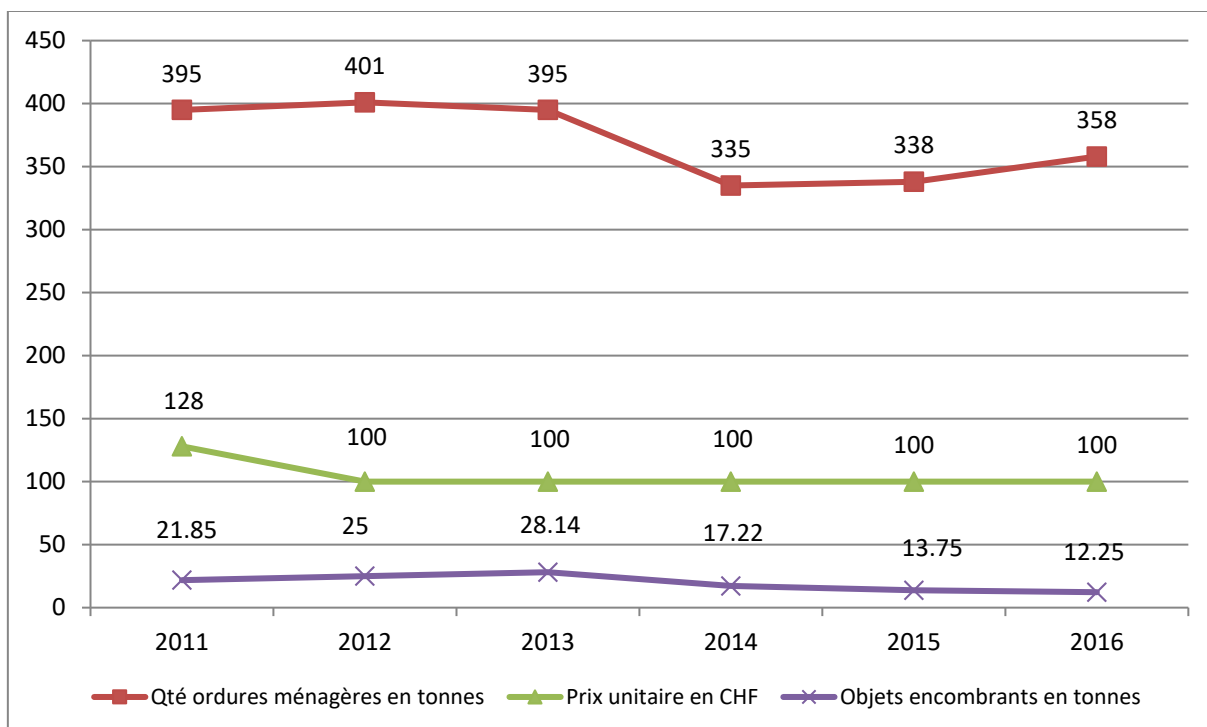
Ramassage communal

- 12,25 (13,75) tonnes d'objets encombrants
- 8 (5,25) tonnes de ferraille

Récupération à la STEP

- Huiles usagées : 1760 (1357) litres
- Aluminium / fer : 1380 (626) kg
- Papier, carton : 24,56 (22,6) tonnes

Évolution des quantités acheminées à la SATOM



Récupération du verre

22,87 (23,62) tonnes ont été récupérées sur le territoire de la Commune.

Récupération du papier

17,4 (17,7) tonnes de papier ont été récupérées sur le territoire de la Commune.

Réseau d'égouts et épuration

STEP de Lavey-St-Maurice SA

La STEP de Lavey St-Maurice SA est un projet important qui devient de plus en plus urgent d'année en année en raison de sa vétusté et du projet Rhône 3. Un projet de STEP intercommunale incluant les Communes de Bex, Gryon, St-Maurice et Lavey-Morcles est actuellement en étude. D'autres solutions pour une régionalisation plus large ont été étudiées mais sans succès.

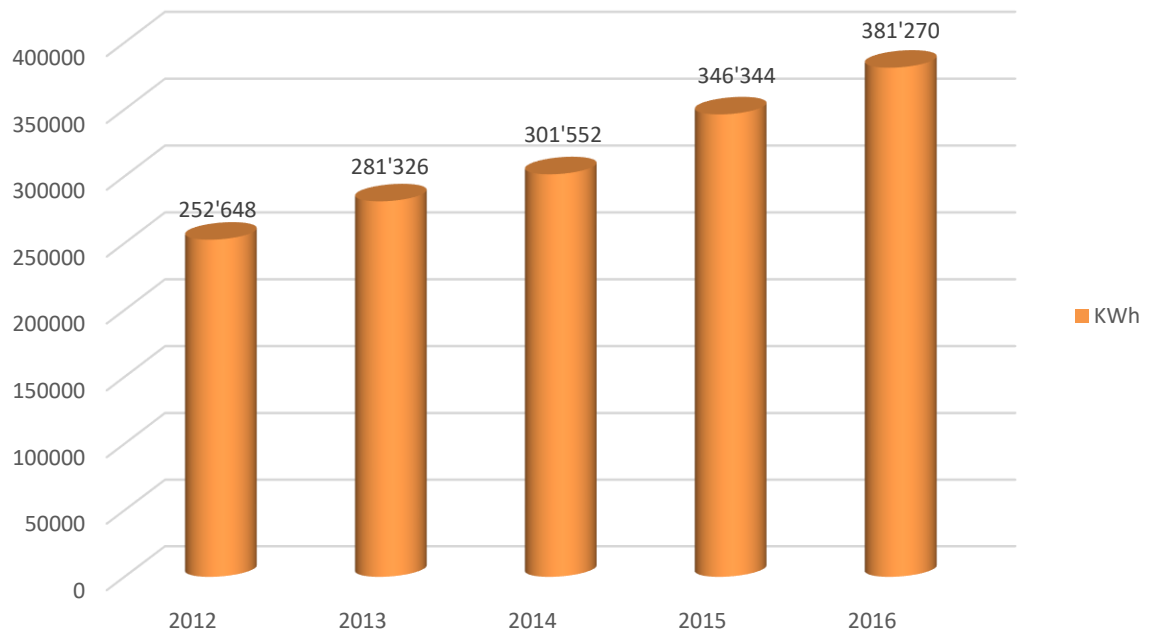
Pour l'heure et afin de limiter les dépenses, seuls les travaux d'entretien indispensables sont réalisés à la STEP. Pour 2016, nous avons dû procéder au remplacement du dégrilleur.

Énergie

Production de gaz



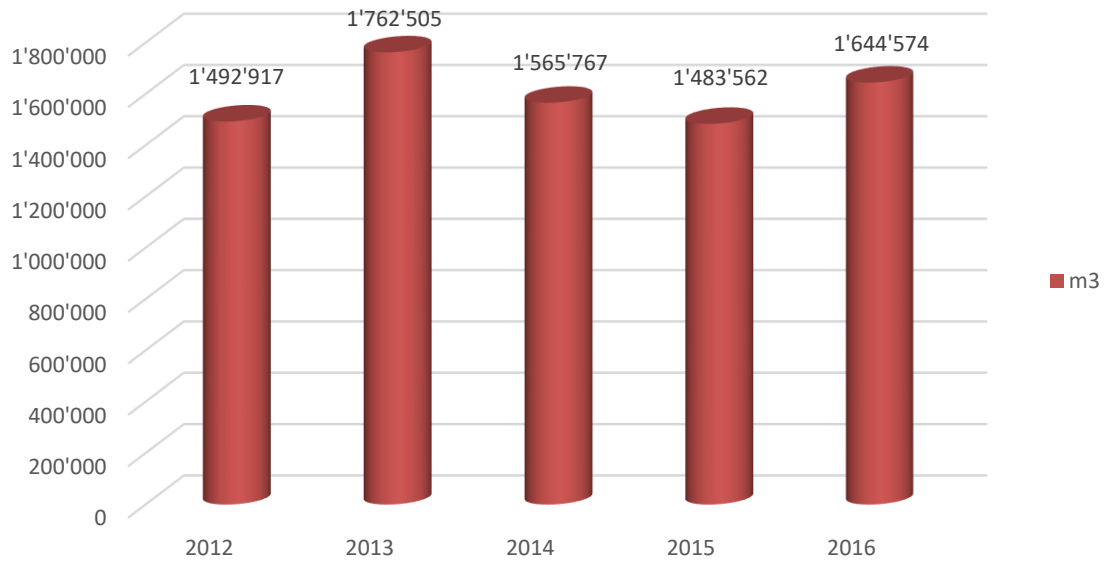
Consommation électrique



Les débits

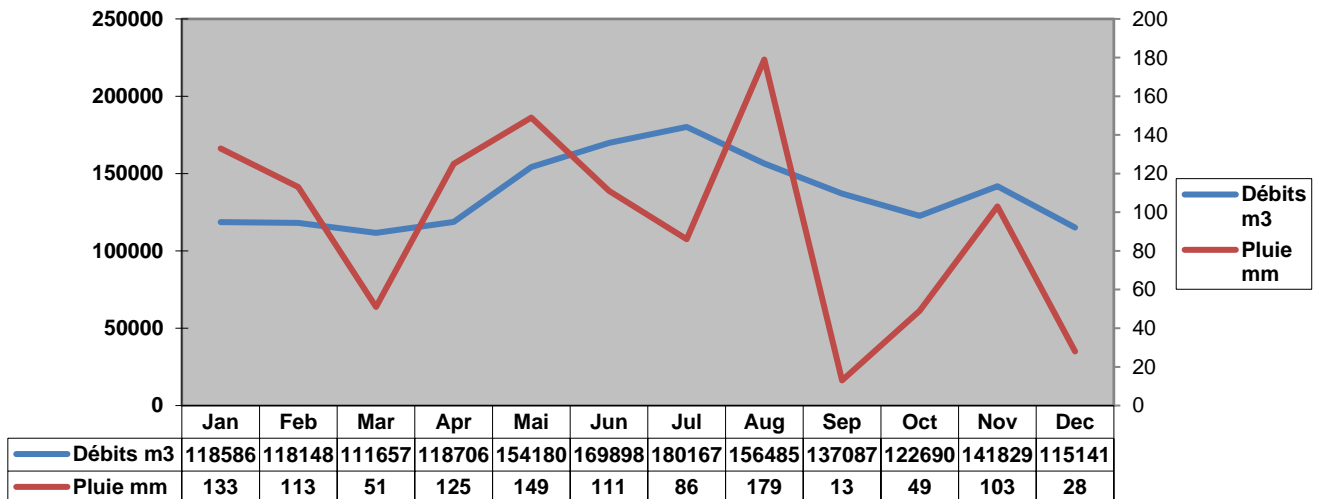
Durant l'année écoulée, 1'644'574 m³ d'eaux usées ont été traités par la STEP.

Débits en m3



Le débit au m³ est fortement lié aux conditions météo (fortes pluies, fonte des neiges) car les réseaux communaux reliés à la STEP ne séparent pas encore les eaux usées et les eaux claires.

Débits et pluie 2016 par mois



Place de compostage

Apports en matières vertes (gazon, branches, etc.)

		2015	2016
Apports communes :	St-Maurice	950	1000
	Lavey-Morcles	90	100
Paysagistes		362	336
Privés		3300	3500
Total m³		4702	4936

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Écoles

Effectifs et personnel (année scolaire 2016/2017)

Bien que certaines classes soient géographiquement à Lavey-Village, elles dépendent de la direction des écoles de St-Maurice et de sa commission scolaire. Ce rapport présente donc des informations concernant Lavey-Morcles, mais également Saint-Maurice, ce qui permet aussi quelques comparaisons.

Élèves actuellement scolarisés à St-Maurice :

- **Total St-Maurice: 447 élèves (21 classes)**

Élèves actuellement scolarisés à Lavey-Village :

- **Total Lavey-Village: 47 élèves (2 classes)**

Total Saint-Maurice/Lavey-Morcles 497 élèves (478) – 23 classes

Moyenne 21.61 (20,78) élèves par classe

Augmentation de 19 élèves sans ouverture de classe supplémentaire – effectifs d'élèves importants dans certaines classes.

Cycle d'orientation

28 élèves de Lavey ont fréquenté le CO durant l'année 2016-2017. L'écolage, augmenté l'année précédente, s'est élevé à 5448 francs par élève. Ce montant peut varier d'année en année en fonction du nombre d'élèves.

Guichet unique

Selon la volonté du Département de la formation de recentrer les demandes de mesures de logopédie, de psychomotricité, de soutien psychologique ou de mesures renforcées, toutes les demandes passent désormais par la direction de l'école. En regroupant ce guichet à St-Maurice, le centre scolaire est renforcé dans la région, où 3 logopédistes consultent désormais.

Tâches à domicile

Les enseignants ont mené cette année une réflexion particulière sur les tâches à domicile. Une conférence de M. Pierre Vianin, enseignant à la HEP et enseignant spécialisé, a été proposée aux enseignants lors de la journée d'ouverture. Certains d'entre eux ont poursuivi la réflexion durant toute l'année scolaire et proposeront des recommandations pour la prochaine rentrée.

Journées de ski

Les 7-8H ont pu bénéficier dès cette année de 3 journées entières de ski avec repas sur les pistes. Les 5-6H ont participé à 2 après-midis et une journée de ski. Les 1-4H ont passé une journée à la neige.

Kilomètre Zéro

Quelques classes de St-Maurice et du district ont participé au projet Km0, afin de sensibiliser les élèves à une alimentation durable et respectueuse de l'environnement.

Site internet

Le site internet des écoles est en fonction : www.ecoles-district-st-maurice.ch

Soirée des parents des futurs 1H du district

Cette soirée permet aux parents et à leurs enfants une entrée en douceur à l'école. Une conférence sur le thème du mouvement a été proposée.

Fin de législature et changement de commission scolaire

Pour marquer la fin de la législature à St-Maurice, la commission scolaire a souhaité offrir à tous les élèves de l'école un après-midi spectacle lors de la clôture: le Clown Gabidou et Leodance.

Paroisses et Cultes

Convention

Les discussions pour la conclusion d'une convention entre la paroisse protestante et la Commune se sont poursuivies. Les différents changements à la tête de la paroisse et la présidence ad intérim durant la deuxième partie de l'année n'ont toujours pas permis de finaliser cette convention. Mais 2017 devrait voir l'aboutissement de cette démarche.

Les importants travaux nécessaires dans les deux bâtiments de culte ont maintenant été étudiés et finalisés. Ils vont débuter en 2017 et être effectués par ordre de priorité.

POLICE

Police

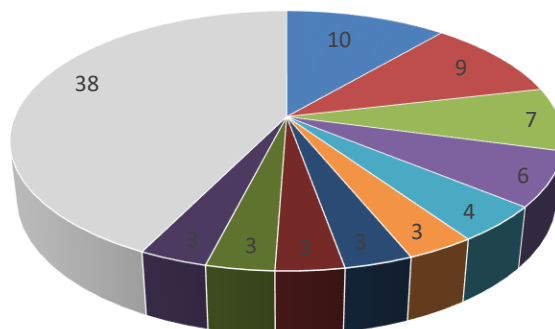
Récapitulatif des interventions de police secours, de circulation et judiciaires sur la commune de Lavey-Morcles pour l'année 2016

89 «événements» ont été répertoriés dans la main courante de la Police cantonale vaudoise. Ceux-ci se déclinent de la manière suivante :

10 demandes d'assistance
9 vols
7 tapages nocturnes
6 animaux (p. ex. dans les voitures)
4 véhicules suspects
3 vols simples
3 dommages à la propriété (p. ex. pneus crevés, destruction d'abeilles...)
3 vols par effraction
3 accidents de la circulation avec fuite
3 accidents de la circulation avec dégâts matériels

S'y ajoutent 1 accident de montagne, 1 conflit de voisinage, 2 injures, 2 troubles de la tranquillité, 1 vol à l'étalage, 1 utilisation frauduleuse d'un ordinateur, 2 problèmes de mœurs (filmer avec un natel aux Bains), etc.

Interventions de police secours, de circulation et judiciaires



- Demandes d'assistance
- Vols
- Tapages nocturnes
- Animaux (p. ex. dans les voitures)
- Véhicules suspects
- Vols simples
- Dommages à la propriété (p. ex. pneus crevés, destruction d'abeilles...)
- Vols par effraction
- Accidents de la circulation avec fuite
- Accidents de la circulation avec dégâts matériels
- Autres

En comparaison, 2015 avait vu 118 «événements». Ce nombre plus important qu'en 2016 provenait principalement d'un nombre supérieur de «demandes d'assistance» et d'«animaux».

Encore une fois, si ces chiffres paraissent élevés, il faut préciser que les zones d'habitation sont relativement épargnées. La grande majorité des interventions, notamment les vols, a eu lieu aux Bains de Lavey.

Poste mobile

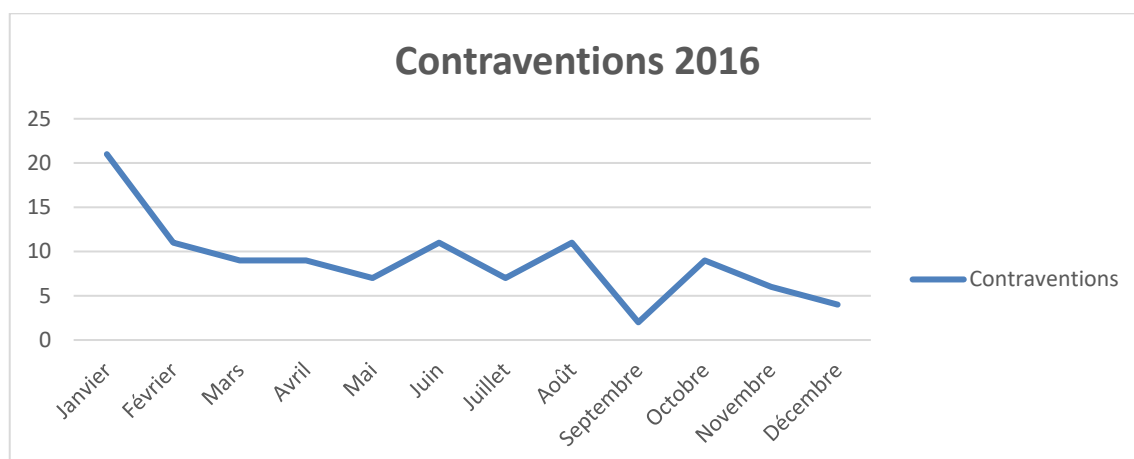
Une nouveauté a fait son apparition en 2016 : un poste de police mobile est venu 6 fois à Lavey et une fois à Morcles durant cette année. Son rôle principal est de se mettre à la disposition de la population, pour accueillir une plainte ou obtenir un effet dissuasif grâce à sa présence.



La gendarmerie a également effectué plusieurs dizaines de patrouilles de proximité, qui ont un rôle avant tout préventif, et la patrouille pédestre était présente notamment lors de la rentrée des classes.

D'une manière générale, le nombre d'interventions de ce poste est très limité, ce qui tend à prouver que notre Commune est un havre de paix. Par ailleurs nous nous réjouissons de l'excellente collaboration entre la Commune et la Police cantonale, ainsi qu'avec le répondant de proximité, qui joue son rôle de médiateur et passe régulièrement à l'Administration communale.

Les amendes d'ordre, délivrées par notre auxiliaire de sécurité, se sont élevées à Fr. 4200.- en 2016. Les problèmes de parcage au carrefour de la Route du Stand, de la Rue Centrale et de la Route des Tèches ont fortement diminué.



Signalisation routière

À Lavey-Morcles, ce poste était rattaché au dicastère de la Police, alors qu'il est généralement relié au dicastère des Routes. Pour cette raison, la gestion de la signalisation routière a été reprise par M. Da Silva en court d'année. Il en découle des droits accrus aux subventions. Pour 2016, elle comprenait principalement des marquages au sol.

Contrôle des habitants

Situation de la commune au 31 décembre 2016

	Total	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
		<i>Moins de seize ans</i>		<i>Plus de seize ans</i>	
Habitants commune					
Habitants dans la commune	949	84	86	406	373
- Suisses	775	65	74	336	300
- Étrangers	174	19	12	70	73
Résidents principaux	932	84	86	396	36
- Suisses	758	65	74	326	293
- Étrangers	174	19	12	70	73
Résidents secondaires	17			10	7
- Suisses	17			10	7
- Étrangers	0				
Résidence principale					
De sexe féminin	480	84		396	
De sexe masculin	452		86		366
État civil					
Célibataires	401	84	86	100	131
Marié(e)s	331			162	169
Veufs (Veuves)	57			45	12
Divorcé(e)s	102			69	33
Marié(e)s/séparé(e)s	39			20	19
Partenariat	2				2
Religion					
Catholiques	343	21	22	162	138
Protestant(e)s	255	9	14	120	112
Sans confession	101	10	14	33	44
Autres	233	44	36	81	72
Divers					
Conseillers communaux	26			6	20
Pompiers	6				6
Électeurs communaux	664			349	315
Électeurs cantonaux	606			322	284
Électeurs fédéraux	606			322	284
Propriétaires de chiens	69			35	34
Naissances	9			8	1
Décès	8			6	2
Étrangers - Permis					
Permis B	58	6	2	27	23
Permis C	97	11	8	35	43
Permis L	9		1	2	6
Permis N	4	1	1	1	1
Autres permis	6	1		5	

Service du feu

Sur le plan administratif, les Conseils d'État vaudois et valaisan ont signé la convention intercantonale sur le service de défense incendie et secours des communes de Lavey-Morcles et St-Maurice, autorisant ainsi à créer, organiser et exploiter en commun un service régional de défense incendie et de secours sous la forme d'un groupement analogue à une association de communes. Initié en 2010, ce projet de longue haleine a reçu l'approbation des deux communes en novembre 2011. Ce rapport de faisabilité portant sur la fusion des corps de sapeurs-pompiers de St-Maurice et Lavey-Morcles a ensuite été transmis aux deux Conseils d'État respectifs qui se sont appliqués à formuler la première convention liée à la création d'un corps unique. Afin de ne pas freiner l'élan initié au niveau opérationnel, un avenant à la convention de collaboration en matière de défense contre l'incendie des 14 septembre et 6 octobre 1999 a été validé par les différentes instances cantonales et communales. Le 1^{er} janvier 2013, le SDIS des Fortifications voyait officiellement le jour.

Le projet de construction de la caserne à l'entrée de St-Maurice avance. La mise à l'enquête en décembre n'a suscité qu'une opposition de principe qui a été levée par la Commune de St-Maurice. Le dossier est en consultation auprès des instances cantonales valaisannes. La planification actuelle prévoit un début des travaux pour l'automne 2017.

Sur le plan opérationnel, toujours basé dans l'ancien arsenal de St-Maurice, le corps des sapeurs-pompiers des Fortifications a vécu une année 2016 dans la continuité de l'année précédente. Le commandant a annoncé sa démission pour raisons professionnelles pour le 31 décembre 2016. Les Municipalités de St-Maurice et Lavey-Morcles ont nommé M. Alain Pasche pour le remplacer, ainsi que M. Michaël Daves au poste de remplaçant du commandant.

Sur le plan opérationnel, l'effectif au 31 décembre est de 49 membres répartis comme suit :

	Officiers	Sous-officiers	Sapeurs	Civil	Total
État-Major	5	0	1	0	6
Détachement premier secours	5	10	21	0	36
Détachement d'appui	0	0	7	0	7
Effectif au 31.12.2016	10	10	29	0	49

Lors du recrutement de novembre 2016, 9 nouveaux arrivants ont rejoint le SDIS des fortifications, dont 4 Rocans.

Trois pompiers ont bénéficié d'une promotion en 2016 :

- Sap Ahmeti Ahmet au grade de Caporal
- Sap Frédéric Jacquier au grade de Caporal
- Lt Michaël Daves au grade de Premier-Lieutenant

Le total des heures d'intervention s'élève à 400 heures pour 43 interventions, réparties entre :

- Les feux divers (7)
- les sauvetages de personnes et animaux (4)
- les inondations accidentelles (5)
- les cas de pollution (2)
- les alarmes automatiques (18)

- les interventions « techniques » diverses (2)
- fuite de gaz (1)
- nid de guêpes (1)
- aide au portage demandé par le 144 (2)
- et enfin les renforts aux SDIS voisins (1)

Les membres du SDIS ont également été engagés dans différentes autres activités pour la sécurité ou l'aide à l'organisation. Parmi les manifestations, on peut relever les services suivants :

- surveillance au Théâtre du Martolet
- surveillance lors des manifestations du 1^{er} août
- sécurisation lors du tour de France

Les objectifs fixés en 2016, pour élever la formation, ont été atteints. Ce point positif ne masque malheureusement pas le taux de participation aux exercices où un réel potentiel d'amélioration est encore possible.

Les exercices se sont déroulés conformément au programme établi en début d'année pour un total de 1300 heures. Les thèmes fixés par l'ECA ont été effectués selon leurs directives. La préparation des exercices a été confiée à des officiers et sous-officiers différents qui ont mené à bien leur mission.

- 24 sapeurs-pompiers ont suivi un total de 70 jours de cours organisés par l'ECA.

L'entretien sommaire des locaux se fait régulièrement, et les entretiens courants des véhicules ont été effectués selon les directives. Le parc des échelles a été contrôlé et deux motopompes révisées.

Deux équipes se sont présentées au concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers à Gimel. L'une a concouru dans la discipline de l'échelle remorquable à moteur et la seconde dans l'épreuve de la motopompe. Ce genre de concours a pour but de fédérer l'esprit d'équipe, d'augmenter leurs connaissances et de passer une excellente journée où ils peuvent montrer à la population leur savoir-faire de pompier. Les deux équipes ont obtenu un magnifique 3^{ème} rang. L'équipe motopompe a également participé au concours régional de Brent où elle s'est classée quatrième.

La veille du concours cantonal, l'assemblée générale de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers a confirmé la candidature du SDIS des Fortifications St-Maurice – Lavey pour l'organisation de ce concours en mai 2018.



Protection Civile

Pour l'ORPC Aigle, organisation à laquelle la Commune est affiliée et pour laquelle elle participe financièrement à raison de Fr. 16.60 par habitant

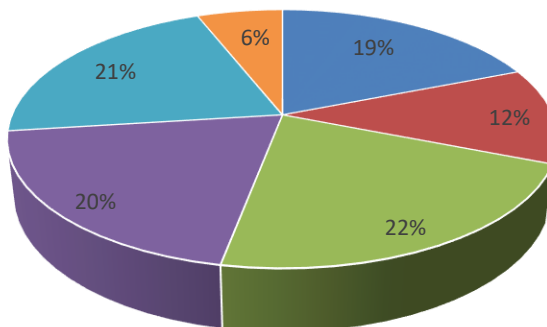
Service social

ARASAPE – District d'Aigle et Pays d'en-haut

(Association régionale de l'action sociale)

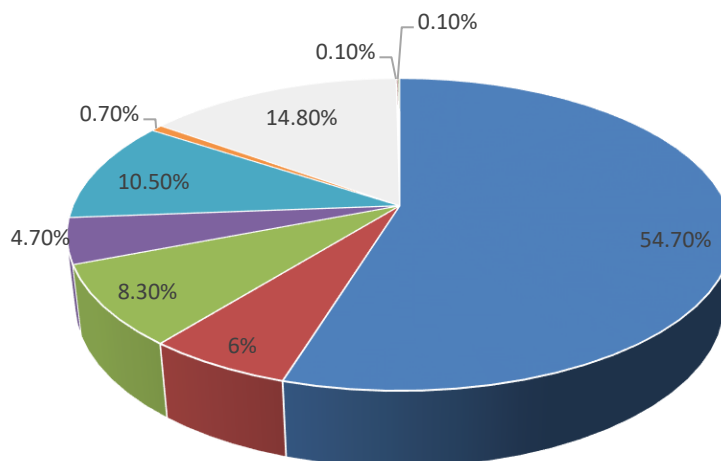
Nombre de bénéficiaires du Revenu d'Insertion en 2016

Répartition selon l'âge des requérants



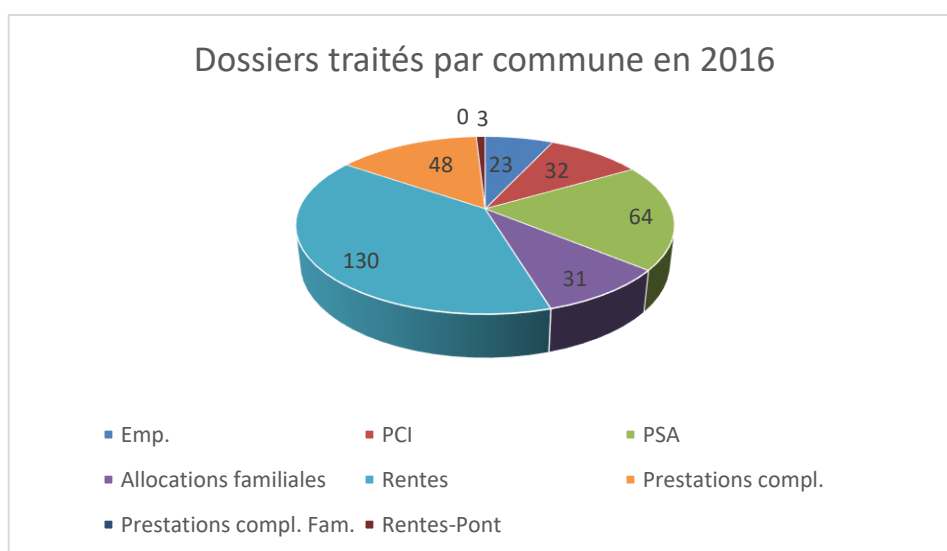
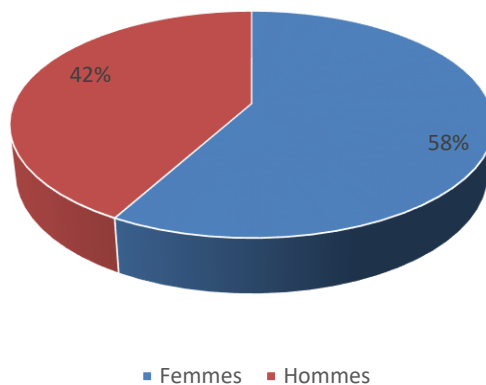
■ moins de 25 ans ■ 25 - 29 ans ■ 30-39 ans ■ 40-49 ans ■ 50-59 ans ■ 60 ans et plus

Répartition par permis de séjour



■ Suisse ■ B CE/AELE ■ B Séjour
■ B Réfugié statutaire ■ C CE/AELE ■ F Admis provisoire
■ C établissement ■ C réfugié statutaire ■ L CE/AELE

RI- répartition entre hommes et femmes



Analyse des heures du réseau Enfants Chablais pour Lavey-Morcles :

Réseau	Nbre d'heures	% District
UAPE	610	0,26%
Crèches	6037	1,35%
Accueil de jour des enfants	10'771	3,32%

Au niveau des finances 2016 de l'ARASAPE, ce ne sont heureusement que de bonnes nouvelles. La participation des communes au financement des Agences d'Assurances Sociales a passé de Fr. 24.88 par habitant au budget 2016 à Fr. 21.72 aux comptes de la même année. Concernant le Réseau «Enfants Chablais», l'exercice 2016 se boucle sur une participation moyenne des communes du Chablais de Fr. 95.24 par habitant, soit 18.50 en dessous du budget.

M. Ponnaz, syndic, a rejoint le Comité de direction de l'ARASAPE pour la législature 2016-2021.

Intégration

La commune a accueilli en mai 2016 une famille de réfugiés kurdes, qui a fui la guerre en Syrie et a effectué un périple de plusieurs années avant de finalement parvenir en Suisse. Le Conseil communal a donné son accord pour cet accueil.

La famille Mustafa, un couple de trentenaires et deux enfants de 5 et 6 ans, est logée dans un appartement du Vieux-Collège, propriété de la commune, qui a été mis gracieusement à la disposition de l'Établissement vaudois pour l'accueil des migrants (EVAM).

La famille s'intègre très bien à Lavey, malgré d'évidentes différences culturelles : les parents suivent des cours de français, les enfants adorent l'école et parlent déjà bien notre langue. M. Mustafa, outre les cours de français à Bex trois fois par semaine, occupe un emploi à 20% chez un particulier de la commune, comme jardinier/couturier (sa profession de base). La famille participe volontiers aux activités et festivités organisées dans la commune.



SERVICES INDUSTRIELS

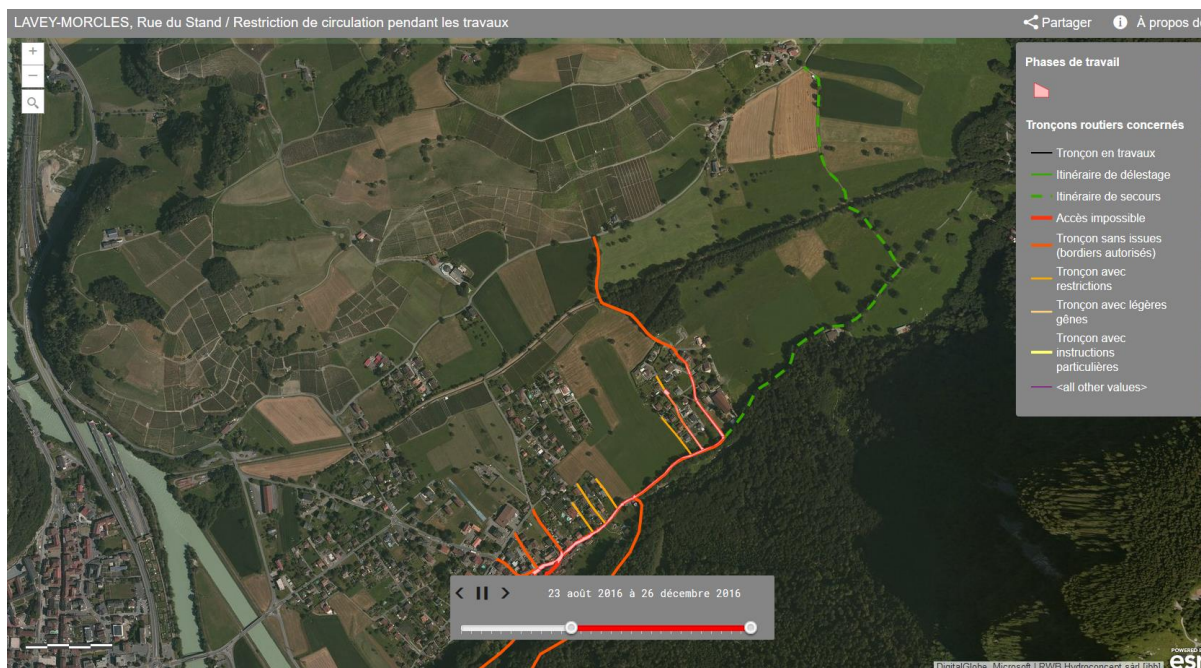
Service des eaux

Plan général d'évacuation des eaux (mise en séparatif)

La Municipalité a décidé de poursuivre les travaux prévus dans le cadre du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et dans le cadre du Plan directeur des eaux (PDDE). Pour rappel, les derniers travaux réalisés, pour répondre aux exigences de ces deux plans, étaient la réalisation d'un réservoir en 2011.

Des travaux de mise en séparatif des eaux usées et des eaux de pluie à la Route du Stand et à Plambuit ont été réalisés. En raison de la forte probabilité que la Commune reprenne à son compte l'approvisionnement en eau potable des Bains de Lavey, un raccordement au réseau d'eau de Bex par Plambuit a également été exécuté pour sécuriser la quantité d'eau nécessaire.

Ces travaux ont débuté en août 2016 et ont duré jusqu'au 24 décembre 2016, ils seront finalisés en 2017. Le chantier a occasionné de grosses perturbations de la circulation et a modifié l'accès aux habitations. Cependant, pour éviter un maximum de désagréments, ces travaux ont été réalisés par tronçons et les accès piétons ont été garantis en tout temps. Grâce au professionnalisme du bureau d'ingénieur en charge du projet et de l'entreprise mandataire, les habitants ont été écoutés et épargnés le plus possible des nuisances.



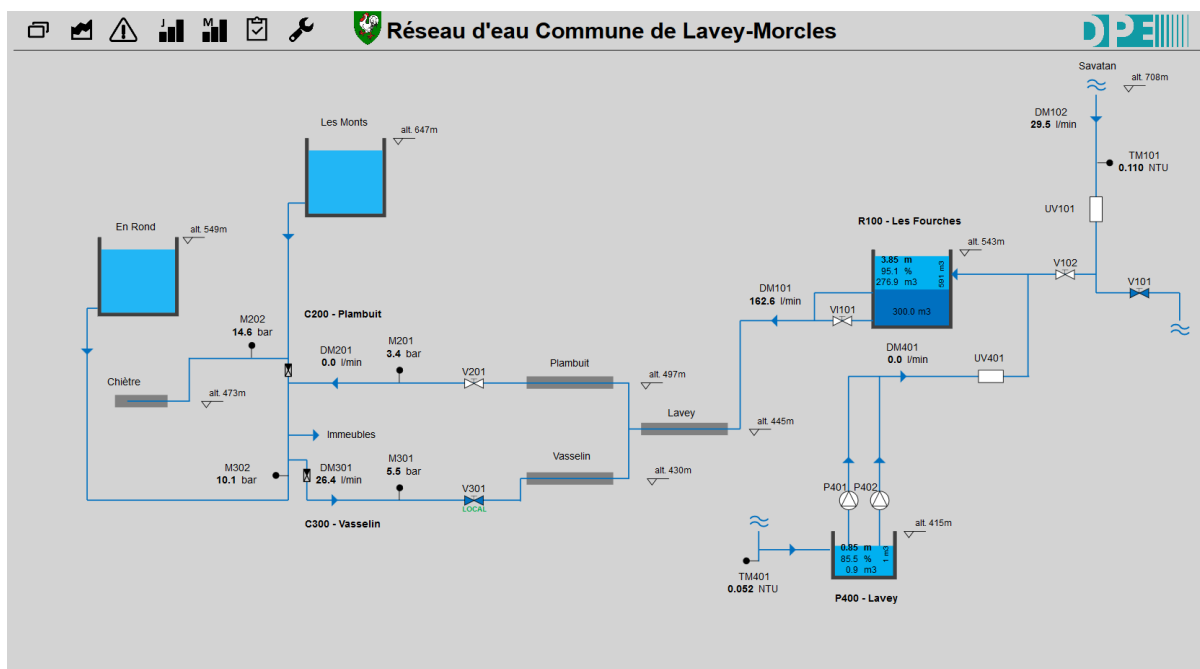
Une application, disponible sur le site internet de la Commune, permettait aux habitants de connaître l'avancement des travaux et la date exacte de la fermeture des accès aux différentes propriétés.

Le service des eaux a également :

- Contrôlé et entretenu les coupe-pression, les purges et les réservoirs ;
- Déplacé et révisé des bornes hydrantes ;
- Mesuré les débits et posé des plaquettes sur les bornes hydrantes, financé à 50% par l'ECA ;
- Ouvert, entretenu et fermé les fontaines ;
- Changement de vieux compteurs et pose de nouveaux, notamment à Morcles ;
- Détection et réparation de fuites sur le réseau privé



La gestion du réseau d'eau de la Commune de Lavey-Morcles est assurée par le Service des eaux de Bex avec l'aide de notre employé communal. Ce dernier est en charge de la quittance des alarmes de notre réseau. En cas d'urgence, il doit en informer le Service des eaux de Bex. Un système de télégestion du réseau communal a été mis en place en fin d'année afin de pouvoir gérer informatiquement certaines actions.



Analyses d'eau

La qualité de l'eau est régulièrement analysée par le Service cantonal. Il en ressort que la qualité de notre eau est excellente et que l'eau délivrée sur le territoire est qualifiée de moyennement dure (16° fH à Lavey et 19° fH à Morcles).

Éclairage public

Pour ce qui concerne l'éclairage public, en dehors de l'entretien courant, aucun travail important n'a été effectué.

L'éclairage de la cour du collège a été complété et un lampadaire supplémentaire a été installé aux abords du terrain de pétanque. Cela a permis d'améliorer l'éclairage dans le secteur et de diminuer le vandalisme nocturne.

Des luminaires ont également été posés contre la façade de la Salle polyvalente, le parvis arrière dispose ainsi d'un éclairage fixe à disposition des organisateurs de manifestations.

CONCLUSION

Durant l'exercice 2016, comme à l'accoutumée la Municipalité a géré avec diligence les affaires communales, avec le souci permanent des intérêts de la Commune et de celui de ses habitants. Pour traiter des dossiers parfois complexes, elle s'est entourée ponctuellement de différents spécialistes dans des domaines très variés (droit, construction, réseau d'eau, informatique, etc.).

Cette année a surtout été rythmée par la réalisation des préavis étudiés et votés en 2015. Pour la Municipalité, il s'agit de veiller à bien terminer la législature et, grâce à la confiance des habitants, de débiter la nouvelle avec le même élan pour de nouveaux dossiers.

Les quelques soucis de santé rencontrés par certains employés communaux ont démontré la nécessité d'anticiper les problèmes et de préparer la relève. Raison pour laquelle un nouvel employé est venu compléter l'équipe déjà en place.

Relevons qu'il est rassurant de fonctionner avec des finances saines, pas au beau fixe, mais avec quelques réserves. Les chantiers à réaliser sont nombreux et leurs coûts sont très élevés. Il est du ressort de la Municipalité d'anticiper ces dépenses afin d'éviter des années de vaches maigres comme la Commune en a connu bien trop souvent.

Les dossiers de plus en plus spécifiques et complexes nécessitent en permanence des ressources externes à défaut de ne pouvoir en avoir au sein de l'administration. En ce début de législature, et forte de ses excellentes relations avec les communes voisines, la Municipalité a mis en place des conventions avec chacune d'elles pour bénéficier des ressources manquantes. Elle estime qu'il s'agit de la solution palliative à toute fusion, qui n'est pas encore à l'ordre du jour.

DÉCISION

Fondés sur ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Lavey-Morcles, dans sa séance du 22 juin 2017

- vu le préavis municipal N°07/2017,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

- d'adopter le rapport de la Municipalité sur la gestion 2016
- d'adopter les comptes 2016 arrêtés au 31 décembre 2016 tels que présentés
- d'en donner décharge à la Municipalité

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 15 mai 2017

